



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 012 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 10 mai 2016

Président

M. Scott Simms

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 10 mai 2016

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.)): Bonjour à tous et bienvenue à notre 12^e séance.

Nous avons adopté une motion qui indique ce qui suit: « Que le Comité entreprenne, dès le 10 mai, une étude exhaustive des questions de conservation, de rétablissement et de nature socioéconomique liées au saumon de l'Atlantique au Canada, et qu'il fasse rapport de ses conclusions à la Chambre. »

Le Comité a par la suite invité de hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans pour qu'ils traitent de questions relatives au saumon de l'Atlantique dans la région de l'Atlantique, ce qui nous mène à la séance d'aujourd'hui.

Nous recevons ces fonctionnaires. Sachez tout d'abord que nous sommes enchantés de vous revoir. Pour me complimenter au nom de mes électeurs, vous devriez probablement nous dire que vous en avez assez de nous voir, parce que vous avez comparu ici à quelques reprises. Nous sommes néanmoins heureux de vous revoir.

Vous disposez de 10 minutes pour faire des exposés. Est-ce un ou plusieurs d'entre vous qui les ferez?

Monsieur Stringer.

M. Kevin Stringer (sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches, ministère des Pêches et des Océans): Deux d'entre nous prendront la parole. Je ferai de très brèves observations, après quoi nous présenterons un diaporama, dont le document a été distribué.

Le président: D'accord. Excellent.

C'est donc vous qui parlerez, monsieur Stringer, alors allez-y.

M. Kevin Stringer: Merci beaucoup de nous avoir invités. Nous sommes vraiment ravis de témoigner devant le Comité.

Je commencerai par les présentations. Je m'appelle Kevin Stringer et je suis sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches. Je m'occupe donc de la gestion. Je suis accompagné de Trevor Swerdfager, sous-ministre adjoint, Sciences des écosystèmes et des océans; il est donc SMA des sciences. Bhagwant Sandhu, directeur exécutif, Sciences des écosystèmes et des océans, et Gérard Chaput, spécialiste du saumon et coordonnateur du Centre des avis scientifiques de la région du Golfe, à Moncton, de la Direction des sciences, nous accompagnent.

[Français]

Je tiens avant tout à remercier le comité d'avoir entrepris une étude sur le saumon sauvage de l'Atlantique dans l'Est du Canada. Il s'agit d'un exercice précieux, qui sera très utile au ministère.

[Traduction]

C'est un réel plaisir que d'appuyer vos efforts et de vous fournir, conformément à votre demande, des renseignements généraux sur l'état des stocks de saumon de l'Atlantique, les efforts de gestion des pêches et d'autres questions relatives au saumon de l'Atlantique.

Nous vous ferons également part, si vous le souhaitez, des réflexions initiales du MPO sur les recommandations du Comité consultatif ministériel sur le saumon de l'Atlantique.

Le saumon de l'Atlantique est important pour l'économie de la région de l'Atlantique.

[Français]

Frayant dans plus de 1 000 rivières de l'Est du Canada, le saumon de l'Atlantique est activement visé par la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, dans le cas des peuples autochtones, et par la pêche récréative au Canada atlantique ainsi qu'au Québec.

L'apport de ces pêches à l'économie locale de l'Est du Canada représente environ 150 millions de dollars. Elles soutiennent près de 4 000 emplois à temps plein, ce qui totalise approximativement 10 000 emplois saisonniers.

[Traduction]

Le saumon de l'Atlantique joue un rôle notable dans la subsistance économique des habitants de la région de l'Atlantique, mais il constitue également un élément très important de la culture et d'un mode de vie. On l'appelle souvent le roi des poissons, mais les stocks de saumons sauvages de l'Atlantique ont diminué. Depuis le milieu des années 1970, la quantité totale de saumons de l'Atlantique a diminué de près de 70 % dans l'Est du Canada par rapport à ce qu'elle était avant l'exploitation des espèces marines.

Nous avons réagi de diverses manières, en réduisant les limites quotidiennes ou saisonnières de prise; en rendant obligatoire la pêche avec remise à l'eau, particulièrement pour les grands saumons; en interdisant la pêche dans les rivières où les limites de conservation n'étaient pas respectées; en imposant des restrictions pour prévenir ou réduire le plus possible les prises accessoires de saumons de l'Atlantique, en exigeant notamment la modification du matériel de pêche; et en instaurant un moratoire sur la pêche commerciale, qui a été mis en oeuvre au cours des années 1990 pour devenir absolu en 2000.

En 2015, le Comité consultatif ministériel sur le saumon de l'Atlantique a formulé des conseils sur la manière de renverser les tendances à la baisse au chapitre du retour du saumon de l'Atlantique. Ce comité a effectué des consultations aux quatre coins de la région de l'Atlantique et a rencontré quelque 78 groupes différents. Son rapport, déposé en 2015, comprend 61 recommandations. Ces recommandations prévoient un programme de travail pour le ministère et cadrent bien avec une grande partie de ce que nous faisons pour réaliser des progrès à cet égard. Je me ferai un plaisir de vous parler de cela plus tard.

C'est ici que je vais clore mon propos. Nous avons toutefois un diaporama. J'en présenterai simplement la première diapositive, puis je demanderai à mon collègue, Gérald Chaput, de passer le document en revue. Nous y expliquons la situation du saumon de l'Atlantique, les défis auxquels nous sommes actuellement confrontés, les grands espoirs que nous entretenons dans certaines régions où les choses vont bien et des préoccupations qui sont les nôtres dans les régions plus au sud. Nous traitons également de certaines de nos mesures de gestion.

Comme la diapositive 2 l'indique, l'exposé vise à appuyer votre travail; à fournir des renseignements généraux sur l'état des stocks, l'application des lois, les sciences, et les enjeux internationaux; et à commencer à parler de notre réaction initiale au rapport du Comité consultatif ministériel sur le saumon de l'Atlantique.

Sur ce, je demanderai à Gérald de vous présenter le diaporama.

Merci.

•(1535)

[Français]

M. Gérald Chaput (coordinateur, Centre des avis scientifiques, Région du Golfe, ministère des Pêches et des Océans):
Merci, Kevin.

Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs, de nous avoir invités à vous parler du saumon de l'Atlantique cet après-midi.

[Traduction]

Nous avons distribué un document qui fournit des renseignements généraux sur la biologie. Nous y traitons ensuite de l'état des stocks et de certaines entreprises qui exploitent le saumon de l'Atlantique dans l'Est du Canada et ailleurs.

Je ferai rapidement le tour du diaporama et vous donnerai simplement quelques renseignements généraux. Le saumon de l'Atlantique, que nous appelons saumon, est en fait une truite de l'espèce *Salmo*, comme je l'ai indiqué dans le diaporama. Il s'apparente davantage à la truite brune. Il diffère du saumon du Pacifique de la côte Ouest en ceci qu'il ne meurt pas après le frai. C'est là la principale différence entre les deux espèces. On le retrouve dans quelque 2 000 rivières du Nord de l'Atlantique, en Europe, en Russie, dans toutes les régions du Canada et aux États-Unis. Il est largement répandu dans le Nord de l'Atlantique, mais c'est un poisson d'eau douce. Il vit dans la mer, mais fraie dans les rivières. S'il n'y avait pas d'eau douce ou de rivières saines, il n'existerait pas. Le fait essentiel à retenir, c'est qu'il s'agit d'un animal qui a besoin de rivières saines pour survivre.

La diapositive suivante donne un bref aperçu en images du cycle de vie du saumon de l'Atlantique. Les jeunes saumons passent de deux à six ou sept ans en eau douce. Ils grossissent très lentement, plus lentement dans les régions nord du Canada. Par la suite, ils gagnent la mer parce qu'ils y trouvent davantage de nourriture. Ils y grossissent donc plus vite et il est plus avantageux pour eux de

gagner la mer. Ils y vivent d'un à trois ans, puis ils reviennent frayer dans les rivières qui les ont vus naître. Bien entendu, plus ils sont restés longtemps dans l'océan, plus ils sont grands, ce qui a une incidence sur leur condition physique. Voilà qui permet à ceux qui exploitent les ressources d'avoir accès à des poissons de tailles et de types différents.

La diapositive 5 vous donne un aperçu des types de saumon de l'Atlantique dans l'Est du Canada. Cette carte vous montre que les saumons ne sont pas tous pareils dans cette région. Ainsi, à Terre-Neuve, par exemple, la plupart des saumons reviennent de l'océan après y avoir passé un an. Ils reviennent pour frayer. Au contraire, dans les provinces des Maritimes et au Québec, un grand nombre de spécimens adultes ont passé deux, voire trois ans dans l'océan avant de revenir frayer. Lors de ces retours, on observe des différences au chapitre du pourcentage de femelles, de la taille et de la quantité d'oeufs pondus dans les rivières.

Ainsi, dans l'Est du Canada, les saumons ne sont pas tous les mêmes. Leurs cycles de vie, leur biologie et leurs caractéristiques varient d'une rivière à l'autre.

Il importe que nous parlions de la gestion, car cela a une incidence sur la manière dont nous réagissons à certaines diminutions et à certains cycles de vie dans la région.

La diapositive 6 donne un bref aperçu de l'état des populations. Ces populations ont été évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, ou COSÉPAC. Ce dernier a répertorié 16 groupes de saumons de l'Atlantique dans l'Est du Canada. Les régions indiquées en rouge montrent les endroits où le COSÉPAC a évalué que les populations sont en péril. La quantité de saumons est très faible. Ces populations sont confrontées à d'importantes menaces et le COSÉPAC considère qu'elles sont en péril.

Une population jugée menacée se trouve sur la côte Sud de Terre-Neuve. Plusieurs populations sont considérées préoccupantes et doivent donc être surveillées parce qu'elles ont diminué et font face à certaines menaces. La plupart des populations du Labrador et de Terre-Neuve ne sont pas considérées comme étant menacées et sont donc en bonne santé, encore assez abondantes et capables d'affronter certains des facteurs qui affectent d'autres populations.

Voilà qui donne vraiment un aperçu du reste du diaporama. Quelle est la situation du saumon de l'Atlantique dans l'Est du Canada? Cette diapositive vous en donne vraiment une bonne idée.

À la diapositive 7, nous traitons de la quantité de saumons. Nous pouvons évaluer et calculer le nombre de poissons qui vivaient dans les diverses régions de l'Est du Canada avant que nous les exploitions dans l'océan. Combien de poissons y a-t-il? Comme Kevin l'a souligné, ils ne sont pas très abondants. Il n'y a probablement jamais eu plus de deux millions de saumons de l'Atlantique venant du Canada dans l'Atlantique Nord, alors que dans des cours d'eau comme le Fraser, des dizaines de milliers de saumons du Pacifique remontent le courant. Il y a six espèces qui remontent le Fraser. L'abondance de poissons diffère beaucoup entre les deux côtes. Le saumon de l'Atlantique est encore une espèce très importante, mais il ne joue pas le même rôle dans l'environnement que le saumon du Pacifique.

Vous pouvez également constater, en observant l'évolution des quantités depuis 1971, que la population globale de saumons de l'Atlantique a considérablement diminué. Si on en comptait près de deux millions dans les années 1970, il n'y en a plus que trois quarts de million environ. C'est une diminution de 60 % environ. Les grands saumons, ceux qui retournent au Québec, dans les Maritimes et au Labrador, ces trois poissons emblématiques sont ceux qui ont connu la diminution la plus importante, ou disons plutôt que le madeleineau a diminué beaucoup moins.

• (1540)

Qu'est-ce qui explique cette diminution? La survie en mer pose un problème, et nous le savons parce que nous comptons les jeunes poissons qui gagnent l'océan, les saumoneaux, et nous comptons les adultes qui reviennent. Nous le faisons pendant l'été depuis 1970. Vous pouvez voir les tendances au chapitre des retours à la diapositive 8. Ces graphiques montrent les retours, et les taux de survie ont chuté dramatiquement, particulièrement dans les rivières du Québec et les rivières du Sud du Nouveau-Brunswick et des Maritimes. Le taux de retour était d'environ 5 à 6 %, alors qu'il est maintenant de moins de 1 % dans certains cas.

La survie en mer constitue donc un problème pour ces animaux. Leur nombre diminue substantiellement dans l'océan, et il existe probablement une multitude de raisons pour l'expliquer.

La diapositive 9 donne elle aussi un bref aperçu de l'état des populations et rend compte des mesures de gestion des pêches récréatives qui étaient en place en 2015. Les points rouges dénotent les rivières où la pêche au saumon de l'Atlantique est interdite pour la pêche récréative ou pour les Autochtones. Les points jaunes indiquent les endroits où seule la pêche avec remise à l'eau est autorisée. Là où il y a des points verts, seuls les petits saumons ou les madeleineaux peuvent être conservés. Quant aux points mauves, ils correspondent aux lieux où les pêcheurs peuvent conserver les poissons de toute taille. À l'heure actuelle, toutefois, ce n'est qu'au Québec que les pêcheurs sportifs peuvent garder les grands saumons, et ce, dans 37 des 110 rivières seulement.

Le Canada atlantique compte un peu plus de 1 000 rivières où nous pensons que des saumons vivent, mais ce n'est que dans 37 d'entre elles que les pêcheurs peuvent garder les grands saumons. Dans toutes les autres, ils ne peuvent conserver que les petits saumons, remettre les prises à l'eau ou, dans bien des cas, ne pas pêcher du tout en raison de la faiblesse des stocks.

La diapositive 10 donne un bref aperçu de la situation dans les provinces maritimes. La carte sur la gauche contient une erreur. L'Île-du-Prince-Édouard devrait figurer en jaune. C'est moi qui ai commis une erreur. Les prises doivent être remises à l'eau ou la pêche est interdite dans toutes les rivières. Dans les trois provinces maritimes, les pêcheurs ne pouvaient garder de saumon en 2015. Ils devaient les relâcher ou ils ne pouvaient pas pêcher sur les rivières, principalement dans la baie de Fundy, en Nouvelle-Écosse.

La diapositive 11 porte sur la situation à Terre-Neuve-et-Labrador. Ici encore, presque partout dans la province, les pêcheurs ne pouvaient conserver que les petits saumons et non les grands, mais la quantité de poissons qui reviennent est relativement plus élevée; la gestion en tient donc compte. Les pêcheurs ne pouvaient cependant garder que les petits saumons.

[Français]

Nous passons à la diapositive n° 12, qui porte sur la région du Québec.

Au Québec, les responsabilités liées à la gestion et à la science ont été déléguées à la province. Vous voyez qu'il y a eu des diminutions dans cette région. Sur le plan de la gestion, comme je l'ai mentionné plus tôt, il y avait 110 rivières au Québec où les pêcheurs récréatifs pouvaient pêcher le saumon, mais ils ne pouvaient garder les grands saumons que dans 37 de ces 110 rivières.

On voit, dans certaines situations, que l'état de la population s'est un peu améliorée. Par contre, en 2014, les retours de grands saumons au Québec étaient moins importants que lors des années précédentes.

On connaît beaucoup moins l'état des populations dans le Nord, notamment dans la baie d'Ungava.

[Traduction]

La diapositive suivante traite des pêcheries et indique où on exploite et qui exploite le saumon dans l'Est du Canada.

La diapositive 13 fait état de l'évolution des prises de saumons de l'Atlantique. Vous pouvez voir que les prises maximales étaient d'un peu plus de 2 500 tonnes, chiffre qui a considérablement décliné depuis 1992. La chute s'est poursuivie en 1998 et 2000. C'est parce que les pêches commerciales ont été successivement fermées à Terre-Neuve, puis au Labrador. Les dernières ont fermé en 2000.

Les pêcheries ont été fermées en 1984 dans les provinces maritimes. Les fermetures ont commencé au milieu des années 1980 pour se terminer en 2000.

En 2015, les prises de saumons de l'Atlantique de tous les utilisateurs s'élevaient à environ 130 tonnes, alors que ces prises totalisaient 2 500 tonnes lorsqu'elles ont atteint leur sommet au début de 1970.

La diapositive suivante montre qui pêche le saumon au Canada. Il y a trois groupes: les communautés autochtones vivant dans les provinces de l'Atlantique, les pêcheurs sportifs et les habitants du Labrador qui peuvent pêcher le saumon pour assurer leur subsistance.

J'ai également indiqué les prises du Groenland dans ce graphique. Les habitants du Groenland pêchent dans le nord de l'Atlantique des saumons qui viennent d'Amérique du Nord et d'Europe. La ligne rouge illustre les prises du Groenland, le seul endroit où les prises augmentent depuis 10 ans en raison du système de gestion qui y est appliqué.

Les prises sont essentiellement faites par les communautés autochtones et les pêcheurs sportifs, les habitants du Labrador se contentant de très petites quantités.

La diapositive 15 vous montre les parts de petits et de grands saumons. Pourquoi est-ce important? Au Groenland, on ne pêche que le grand saumon, qui revient au Canada après avoir passé deux ou trois hivers en mer.

• (1545)

Comme les madeleineaux ne se rendent pas au Groenland, on y pêche uniquement des grands saumons qui proviennent de l'Europe et du Canada.

Les habitants des îles françaises Saint-Pierre et Miquelon pêchent le saumon de l'Atlantique au large des côtes de Terre-Neuve. Les peuples autochtones pêchent surtout des petits saumons ou des madeleineaux, mais ils prennent aussi des grands saumons. De leur côté, les pêcheurs récréatifs attrapent principalement des petits saumons ou des madeleineaux; ils gardent très peu de grands saumons.

La pêche récréative avec remise à l'eau ne cesse d'augmenter en popularité. En 2015, les pêcheurs ont rapporté avoir remis à l'eau quelque 71 000 saumons de l'Atlantique. Environ 90 % des saumons pêchés sont relâchés. Presque 50 % des petits saumons sont remis à l'eau. La pêche récréative avec remise à l'eau est donc très répandue dans l'Est du Canada; on s'y adonne même dans les régions où il est permis de garder le saumon pris. Cette pratique plaît aux gens, tout simplement, et elle augmente en popularité dans l'Est du Canada.

J'aimerais conclure en présentant l'état des populations de saumon de l'Atlantique. Les informations qui suivent sont tirées du rapport du Conseil international pour l'exploration de la mer. Ce comité, formé de scientifiques et de biologistes d'Amérique du Nord et d'Europe, se réunit chaque année et il publie un rapport sur l'état des populations de saumon de l'Atlantique dans l'Atlantique Nord.

Durant les années 1970, la population totale de saumons de l'Atlantique oscillait autour de 1,5 million. Depuis, elle a diminué considérablement: aujourd'hui, elle est d'environ 600 000 saumons. Ce déclin est profond. Dans les 20 dernières années, entre 1993 et 2014, il y avait un peu plus d'un demi-million de saumons dans la région. C'est une petite population quand on pense qu'au Canada atlantique, plus de 1 000 cours d'eau produisent du saumon. Les populations de la portion sud de l'Est du Canada ont connu les pertes les plus importantes: les provinces maritimes, la baie de Fundy et la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse. Il est interdit à tous les groupes de pêcher dans ces rivières depuis plus de 10 ans. Plus on grimpe vers le nord, plus le saumon est abondant. Les populations et l'état des cours d'eau s'améliorent en montant du sud vers le nord. On constate un lien entre la distribution géographique et l'état des populations.

Le Canada continue à avoir de faibles populations de saumons, et ce, malgré les modifications importantes apportées à la gestion des pêches. Nous avons imposé un moratoire sur les pêches commerciales, récréatives et même autochtones dans certaines régions. En dépit de toutes les interdictions faites au cours des 25 dernières années, les populations de saumons de l'Atlantique continuent à diminuer. Nous pensons qu'il y a un lien entre le déclin et le faible taux de survie en mer. Même aux endroits où l'habitat d'eau douce est en bon état, le saumon a peine à survivre. À l'heure actuelle, c'est là la plus grande entrave à l'abondance du saumon de l'Atlantique.

Je vais m'arrêter là. Pardonnez-moi d'avoir pris un peu plus de temps que prévu.

M. Kevin Stringer: Merci beaucoup, Gérald.

Je vais présenter très rapidement les dernières diapositives.

La diapositive 18 porte sur l'importance économique du saumon de l'Atlantique; j'en ai déjà parlé. Le ministère comprend à quel point cette espèce est importante pour les Canadiens de l'Atlantique. Elle occupe une place majeure au sein de l'économie, du gagne-pain des gens et de la culture; ainsi, lorsque nous imposons des restrictions, nous ne le faisons pas à la légère.

Ensuite, la diapositive 19 présente certaines mesures que nous avons prises étant donné la situation que Gérald vient de décrire. Nous avons fixé des objectifs de conservation pour des rivières clés. Nous avons réduit les limites quotidiennes de ce qui peut être possédé, pris et gardé. Nous avons rendu la remise à l'eau obligatoire, particulièrement pour les grands saumons, dans de nombreuses régions qui nous préoccupent. Nous avons fermé des rivières, surtout dans les régions où le COSEPAC a indiqué que les espèces sont maintenant menacées. De plus, il y a un moratoire sur la pêche commerciale depuis 2000. Dans le cadre du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, nous

avons investi dans la protection des habitats, avec d'autres intervenants, en particulier la Fondation pour la conservation du saumon atlantique. Je pourrai aussi vous en dire plus à ce sujet.

La diapositive suivante porte sur le comité consultatif ministériel. Nous avons parlé des quatre séances importantes qu'il a tenues dans diverses régions du Canada atlantique. Le comité a rencontré 78 groupes et il a présenté 61 recommandations. Le ministère a étudié toutes les recommandations; il les a analysées pour établir ce qu'il fait actuellement, pour examiner les preuves scientifiques et pour définir la voie à suivre. Il est important de souligner qu'on ne déclare pas dans le rapport: « Voici ce qui cause les difficultés relatives au saumon de l'Atlantique. » Le rapport présente un programme d'activités dans des secteurs comme la gestion, les efforts internationaux, la recherche scientifique, les études sur la prédation, etc. Il aborde une vaste gamme de questions. Il traduit certainement les activités actuelles du ministère et il nous servira de guide pour l'avenir.

Certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre. Il y avait une recommandation provisoire sur la remise à l'eau dans la région du Golfe, et une autre au sujet de la stratégie de l'OCSAN visant la modification de la méthode de gestion du Groenland. Nous poursuivons nos démarches liées à d'autres recommandations.

La diapositive 21 présente quelques points saillants des recommandations. Nous continuons à travailler à chacune.

Sur ce, nous avons pris beaucoup de temps. Ce dossier est important pour nous, et nous savons qu'il est aussi important pour vous. Nous sommes très heureux d'être ici pour répondre à vos questions et pour vous aider de quelque façon que ce soit.

Merci.

• (1550)

Le président: Merci, monsieur Stringer.

Merci, monsieur Chaput.

Voilà. Nous allons maintenant passer aux questions. Je vais donner la parole en premier au gouvernement et à la personne qui a déposé la motion qui nous occupe, monsieur Finnigan. Vous avez sept minutes.

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'aujourd'hui. Je suis ravi que nous puissions vous poser des questions et obtenir des renseignements. Merci beaucoup pour votre exposé.

Je vais aller droit à un sujet qui a été mis à l'avant-plan dans les derniers jours ou les dernières semaines. Je crois que l'acronyme est CAST, ou Collaboration for Atlantic Salmon Tomorrow, ce qui se traduit par Collaboration pour l'avenir du saumon de l'Atlantique. Si mes renseignements sont exacts, l'idée est d'attraper des saumoneaux, qui sont de très petits saumons, et de les placer dans des contenants dans le but d'augmenter considérablement leur chance d'atteindre une grande taille. N'hésitez pas à me corriger si j'ai tort. Je sais que le MPO avait de profondes préoccupations. De fait, la semaine dernière, il a presque interdit cette pratique, si je comprends bien. Puis, il y a eu des négociations, et le ministère a fini par autoriser la prise de 5 000 saumoneaux.

Pouvez-vous nous expliquer, d'abord, pourquoi nous tenterions de ralentir cette mesure de conservation? Quels risques y sont-ils associés? Beaucoup de fonds privés ont été investis dans ce programme; j'aimerais donc en savoir plus sur les raisons pour lesquelles nous freinons cette pratique, cette méthode de conservation.

M. Trevor Swerdfager (sous-ministre adjoint, Sciences des écosystèmes et des océans, ministère des Pêches et des Océans): Je vais commencer par dire que CAST a déjà déployé d'énormes efforts, avec des parties et des fonds privés, comme vous l'avez souligné, pour faire progresser la conservation du saumon. Le ministère reconnaît pleinement la valeur du travail accompli par ce groupe et il est ravi de continuer à collaborer avec lui.

Vous avez bien décrit les détails de la proposition en question. L'idée est d'attraper des saumoneaux sauvages et de les élever pendant environ 18 mois. Le raisonnement est que, lorsqu'on les remettra à l'eau, dans la nature, ils seront plus rapides, plus forts et plus aptes à se rendre à la mer; ils survivront donc plus longtemps. Ensuite, ils reviendront, ils se reproduiront et, en fin de compte, ils feront augmenter les populations. C'est la théorie.

La pratique n'a pas encore fait ses preuves. Nous n'avons pas de données expérimentales qui portent à croire que cela fonctionnera. Nous avons de nombreuses préoccupations. La capacité de survie des poissons qui retournent à la mer nous inquiète toujours.

Un des arguments que nous avons présentés à CAST et à d'autres, c'est que nous croyons — mais nous n'en sommes pas certains — que retirer des animaux de la nature pour les élever dans une écloserie a une incidence sur leur capacité de survie, c'est-à-dire leur capacité de se nourrir et de prospérer.

Un animal gardé en captivité pendant 18 mois est nourri et sa diète change. Au lieu de se nourrir strictement de poisson attrapé dans la nature, il mange de la nourriture artificielle; la composition de sa diète est donc modifiée. Nous savons qu'il y a des changements dans le comportement des animaux qui vivent en captivité. Nous pensons qu'ils subissent aussi de légères altérations génétiques.

Le poisson qui est relâché dans la nature n'est pas le même animal que celui qui a été retiré de l'eau 18 mois plus tôt. Nous devons veiller à ce que tout ce qui est remis dans la nature ne pose absolument aucun risque aux saumons sauvages qui sont déjà là.

Nous avons présenté des commentaires et des préoccupations semblables au groupe qui a proposé ce projet. Nous lui avons dit qu'avant d'aller de l'avant avec un projet de réintroduction de grande envergure, nous voulons mieux comprendre les risques et les façons de les réduire, le cas échéant. Nous voulons mener une expérience à petite échelle plutôt qu'un programme de réintroduction de grande envergure.

Au départ, nous avons refusé la demande de prendre 5 000 saumoneaux sauvages dans l'idée de les remettre à l'eau. Nous avons maintenant approuvé une nouvelle proposition et un plan différent; je peux vous l'expliquer, si vous voulez. Nous collaborons avec les scientifiques de CAST pour définir la méthode expérimentale qui sera employée pour la suite. Nous allons attendre et nous allons permettre à l'expérience de suivre son cours, car l'essentiel, comme Kevin l'a dit, c'est la survie de l'espèce. Nous ne voulons absolument rien faire qui risquerait d'alourdir la menace qui pèse déjà sur elle.

•(1555)

M. Pat Finnigan: Merci.

J'ai d'autres questions à ce sujet, mais je veux passer à...

Nous avons opté encore cette année pour la remise à l'eau, et je n'ai rien contre cette décision. Nous savons que l'état de santé et les retours de saumons varient d'une rivière à l'autre. Dans ma région de la rivière Miramichi Nord-Ouest, par exemple, la situation n'est pas très belle, tandis que la rivière Miramichi Sud-Ouest se porte mieux. On a déjà considéré la possibilité d'adopter le principe de la gestion rivière par rivière. Avez-vous rejeté cette méthode ou pourrait-elle fonctionner? J'ai eu beaucoup de questions là-dessus de gens tout le long de la rivière. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Kevin Stringer: Je vais commencer. Gérald voudra peut-être ajouter quelque chose.

C'est une des recommandations. Dans son rapport, le comité ministériel nous a demandé d'examiner la question. Le Québec fonctionne en grande partie de cette façon. C'est un système complexe et coûteux qui requiert la participation d'ONG. De son côté, Terre-Neuve utilise un système de classification des cours d'eau; ce n'est pas la même chose que la gestion rivière par rivière, mais c'est semblable.

Nous examinons cette possibilité, car nous devons l'examiner. Nous pourrions mener un projet pilote. Les endroits qui se prêtent à ce type de gestion sont les grandes rivières où il y a beaucoup de saumons, d'intervenants et de pêches. C'est ce qu'il faut pour entreprendre un tel projet dans une région.

L'autre possibilité est de procéder par zones de gestion. Nous pourrions diminuer le nombre de zones de gestion. Nous gérons environ 1 000 cours d'eau. Nous avons fixé des objectifs de conservation pour environ 500 d'entre eux. C'est difficile d'adopter le principe de la gestion rivière par rivière pour 500 ou 1 000 cours d'eau, mais c'est possible de le faire dans certaines zones. Nous considérons cette possibilité.

Gérald, ma réponse est-elle complète ou voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Gérald Chapat: Je pense que c'est toujours une question d'envergure, et je sais que la rivière Miramichi Nord-Ouest — je suis content de pouvoir vous situer, maintenant, monsieur Finnigan... Les rivières Miramichi Nord-Ouest et Miramichi Sud-Ouest sont grandes, leurs poissons et leurs utilisateurs sont nombreux, et il y a assez de ressources pour faire des évaluations — car nous faisons maintenant des évaluations dans la rivière Miramichi Nord-Ouest —; nous pourrions donc réfléchir à un modèle de gestion adaptée au cours d'eau.

Nous devons certainement parler à la Province du Nouveau-Brunswick, qui gère les permis de pêche récréative et tout cela. Le Québec emploie un modèle de gestion adaptée au cours d'eau, mais je pense qu'il faut une certaine taille et un certain nombre de ressources dans la communauté pour gérer ce genre d'accès. Nous examinerons ces modèles pour l'avenir.

Il faudra discuter avec les provinces, les groupes d'utilisateurs et les Premières Nations, mais je suis d'avis que c'est un objectif que nous devrions nous fixer.

•(1600)

Le président: Merci.

Monsieur Sopuck, vous avez sept minutes.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci.

À la page 20 de votre mémoire, vous écrivez : « Le rapport n'expose pas de raison particulière expliquant les déclin. » Selon moi, c'est complètement faux. Nous savons pourquoi les stocks de saumon ont diminué : trop d'entre eux se font tuer. C'est aussi simple que cela.

Je suis heureux, monsieur Chaput, que vous ayez dit que la qualité des habitats d'eau douce est généralement bonne et que vous ayez mentionné le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. J'ai pêché moi-même dans certaines de ces rivières; je peux donc confirmer que cette évaluation de la qualité des habitats des poissons d'eau douce est exacte.

Je veux fixer mon attention sur la question de la mortalité en pleine mer. La seule cause de mortalité en pleine mer doit être la prédation. Je ne vois pas comment il pourrait y avoir des problèmes de maladie, de température ou d'autres facteurs de ce genre. Je veux donc m'arrêter sur deux des prédateurs principaux du saumon de l'Atlantique : le bar rayé et le phoque.

J'ai fait un peu de recherche sur le bar rayé. Selon un article paru dans l'*ICES Journal of Marine Science*, on a constaté des corrélations modérées à fortes entre les estimations de l'abondance du bar rayé et le retour du saumon de l'Atlantique dans trois des quatre cours d'eau principaux de la Nouvelle-Angleterre.

Dans une étude portant sur le fleuve Merrimack, au Massachusetts, on a trouvé des saumoneaux dans l'estomac de 48 % des bars rayés.

Dans la rivière Miramichi, selon l'étude que votre ministère a faite en 2014, l'abondance du bar rayé a augmenté; il y en a entre 150 000 et 250 000. Je crois comprendre que le bar rayé a déjà figuré sur la liste de la LEI, mais maintenant, il est surabondant.

Étant donné la surabondance du bar rayé et sa forte tendance à faire des saumoneaux de l'Atlantique sa proie, pourquoi le ministère a-t-il restreint aussi largement la pêche récréative l'an dernier, après avoir reçu des recommandations, du moins de la part du comité auquel je siégeais, visant à élargir considérablement la pêche récréative du bar rayé?

M. Kevin Stringer: Je vais parler de la décision concernant la pêche récréative, mais je vais demander à mes collègues de répondre aux autres questions que vous avez soulevées.

M. Robert Sopuck: Mon temps est limité et j'ai d'autres questions.

M. Kevin Stringer: Il s'agissait d'une espèce préoccupante aux termes de la Loi sur les espèces en péril, selon l'évaluation du COSEPAC, puis il semble y avoir eu une croissance importante. Nous n'avons pas beaucoup d'information sur la pêche au bar rayé et, l'an dernier, nous avons pris une décision pour deux ans. Nous avons prolongé la durée de la saison de pêche et nous avons autorisé plus de prises que l'année précédente.

L'année d'avant était la première année où nous ouvrons la pêche au bar rayé, alors nous avons été prudents, étant donné qu'il s'agissait d'une nouvelle pêche.

M. Robert Sopuck: L'an dernier, si ma mémoire est bonne, on en a capturé 12 000 sur une population de 250 000 poissons adultes. Par conséquent, les quantités récoltées sont faibles relativement à l'abondance de l'espèce. Pour ce qui est de remédier à la prédation intense qu'exercent les bars rayés sur les saumoneaux, j'estime que le ministère a manqué le bateau.

M. Kevin Stringer: Je vous comprends, et les pêcheurs sportifs nous en ont parlé également, mais nous avons accru la pêche. On n'a pas beaucoup d'information là-dessus.

Pour ce qui est de la relation entre le bar rayé et le saumon, c'est une question que nous examinons.

Je vais demander à Gerald d'en parler davantage.

M. Gérald Chaput: J'aurais deux choses à dire.

Tout d'abord, d'après certaines études publiées et les recherches que nous avons menées au cours des trois dernières années à Miramichi, on a trouvé des saumoneaux dans l'estomac des bars rayés. Nous avons réalisé des études sur le régime alimentaire et sur la prédation, et ces travaux font actuellement l'objet d'une analyse. On ne parle pas de 48 % des bars rayés; c'est beaucoup moins. Les récents rapports que nous avons renferment de l'information à ce sujet.

Le bar rayé et le saumon de l'Atlantique partagent le même habitat à Miramichi. Après l'ère de glace et la fonte des glaciers, ces deux espèces ont peuplé les rivières et elles cohabitent depuis des milliers d'années. Par conséquent, j'ai du mal à concevoir que, soudainement, l'une d'elles puisse devenir une menace pour l'autre.

Ensuite, le bar rayé de Miramichi ne peut pas expliquer la diminution de la population générale de saumons de l'Atlantique dans l'Est du Canada, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec. Le bar rayé de Miramichi peut avoir un certain impact, mais je ne crois pas qu'on puisse dire qu'il est à l'origine du déclin du saumon atlantique dans l'Est du Canada.

M. Robert Sopuck: Les biologistes des pêches — et comme vous le savez, j'en suis un — disent que nous n'avons jamais assez d'information, et c'est toujours une excuse pour ne pas agir. Je rejette entièrement cette affirmation. Le MPO est un ministère très compétent, et parfois, il faut agir.

Pour ce qui est de l'interaction entre le bar rayé et le saumon, le système est désormais déséquilibré sans aucune intervention humaine. Je suis d'accord avec vous, monsieur Chaput, mais je considère qu'il faut maintenant se servir du bar rayé pour rétablir l'équilibre. Je ne dis pas que le bar rayé est la seule raison de ce déclin, mais il joue certainement un rôle important.

J'aimerais revenir à la recommandation 7.3 du rapport du comité consultatif. On a recommandé une augmentation considérable de la pêche au bar rayé et, de toute évidence, cette recommandation n'a pas été acceptée par le ministère.

En ce qui concerne les phoques, le rapport faisait état d'une population croissante et nombreuse de phoques et, à la recommandation 6.3, on a recommandé d'autoriser la chasse au phoque et l'abattage sélectif dans les endroits où il est évident qu'il menace le saumon de l'Atlantique. Le ministère a-t-il accepté cette recommandation? Étant donné la menace que représentent les phoques pour le crabe des neiges, la morue et d'autres espèces importantes pour la population, la gestion intensive des phoques est-elle quelque chose que le ministère va recommander à l'avenir?

● (1605)

M. Kevin Stringer: Le ministère continue d'être préoccupé par le nombre de phoques gris.

Trevor, la prochaine évaluation aura-t-elle lieu cette année? Il y a aussi une autre évaluation bientôt. La dernière avait révélé qu'ils étaient 505 000, alors qu'ils étaient 30 000 la génération auparavant. C'est donc un problème.

La relation qui existe entre le phoque gris et le saumon n'est pas aussi claire qu'elle l'est pour le phoque et la morue. En ce qui concerne la morue, les avis scientifiques nous indiquent que la présence des phoques a une incidence sur le rétablissement des stocks de morue, mais ce n'est pas nécessairement le cas pour le saumon.

Nous continuons de nous préoccuper de la présence des phoques. Nous continuons à autoriser la chasse. Nous poursuivons nos études et nos activités de surveillance à cet égard, et s'il y a des preuves qui montrent que le saumon est menacé par la population de phoques, à ce moment-là, nous prendrons les mesures qui s'imposent, mais pour l'instant, nous n'avons pas de plan à court terme pour remédier à la situation.

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly, vous avez sept minutes.

M. Fin Donnelly (Port Moody—Coquitlam, NPD): Merci à nos témoins d'avoir accepté de comparaître devant le Comité dans le cadre de cette étude importante.

Monsieur Chaput, vous avez indiqué que la population globale de saumons de l'Atlantique avait diminué de 60 % entre 1970-1971 et 2014. Pour mettre les choses en perspective, pouvez-vous nous dire si le saumon du Pacifique ou d'ailleurs a connu un déclin semblable? A-t-on observé une diminution aussi importante au cours de la même période?

M. Gérald Chaput: Je peux parler du saumon de l'Atlantique en Europe car, selon les études qui sont réalisées là-bas et par l'intermédiaire du CIEM, je sais qu'on a constaté une baisse des stocks de saumon atlantique dans les eaux européennes. Nous observons également une tendance à la baisse du côté des populations méridionales, c'est-à-dire en Irlande, en Angleterre, au Pays de Galles, en France et en Écosse. Ces populations ont connu une diminution beaucoup plus considérable que les populations septentrionales de la Finlande, de la Russie et de la Norvège. Nous assistons au déclin de ce qu'on appelle les saumons pluribermarins, qui est beaucoup plus important que dans le cas des madeleineaux. La situation se compare donc à celle de l'Amérique du Nord. Étant donné que nous partageons les eaux de l'Atlantique Nord, c'est sensiblement le même scénario qui se répète. La situation n'est peut-être pas aussi dramatique en ce qui concerne les stocks européens, mais ce qu'on observe ici, en Amérique du Nord, se reflète du côté de l'Europe.

En ce qui a trait au Pacifique, je suis désolé, je n'ai pas l'information pour me prononcer sur l'ampleur du déclin, mais je crois qu'il y a une diminution également.

M. Kevin Stringer: Je dirais qu'en général, la situation est semblable, mais la diminution n'est peut-être pas aussi marquée dans le Pacifique. Il convient aussi de souligner que — Gérald a parlé des différents processus vitaux — le saumon de l'Atlantique peut se reproduire plusieurs fois, contrairement au saumon du Pacifique. Cela fait une énorme différence, mais ce qui est le plus frappant, c'est que dans les années 1970, lorsque le nombre était le plus élevé, on comptait près de 2 millions de poissons, alors qu'on sait que la montaison moyenne du saumon rouge du Fraser est supérieure à cela; la situation est très différente. Les diminutions peuvent être semblables, mais les circonstances sont différentes.

M. Fin Donnelly: Dans son rapport, le Comité consultatif sur le saumon atlantique a présenté 61 recommandations au MPO. Le MPO prévoit-il donner suite à toutes les recommandations du comité consultatif? De combien de fonds le MPO aurait-il besoin pour mettre en oeuvre ces recommandations?

•(1610)

M. Kevin Stringer: Je vais tâcher de répondre.

J'ai dit plus tôt qu'en général, on voit cela comme un programme de travail qui fournit des lignes directrices sur les objectifs, les priorités, etc. Il y a très peu de choses sur lesquelles nous n'avons pas travaillé antérieurement.

Pour ce qui est du coût, cela dépendra de la portée et de la vitesse de progression. Comme il s'agit ici de mener davantage d'études scientifiques et d'intensifier nos activités d'application de la loi, on ne peut pas dire qu'il faudrait investir 730 000 \$ dans le programme. C'est difficile à dire.

Nous comptons donner suite au rapport du comité, mais je peux vous dire que, de façon générale, le programme de travail qu'il a présenté a été très utile pour le ministère, et nous comptons poursuivre nos travaux en ce sens.

M. Fin Donnelly: Quand pensez-vous que cela sera fait?

M. Kevin Stringer: Je dirais bientôt.

M. Fin Donnelly: Cette année?

M. Kevin Stringer: Je crois que oui.

M. Fin Donnelly: Très bien. Cela nous donne une bonne idée. Merci.

Quel est le budget actuel alloué à la recherche scientifique et à la gestion du saumon atlantique?

M. Kevin Stringer: C'est très difficile à dire. Je vais vous donner un chiffre, mais je vais tout d'abord vous mettre en contexte. Il est difficile de dire combien d'heures je vais consacrer au saumon de l'Atlantique et combien d'heures un agent de conservation et de protection va y consacrer dans le cadre de ses patrouilles. Il arrive qu'on fasse une analyse. Cela peut changer, après ce qu'on a vu dans le budget, mais d'après les plus récentes estimations, qui remontent à quelques années, les dépenses prévues sont de l'ordre de 12 à 15 millions de dollars.

M. Fin Donnelly: Selon moi, la discussion sur les conditions des océans est très importante. Je crois que cela concerne les deux côtes, et probablement aussi l'Arctique, du point de vue des pêches. Devrions-nous accorder plus d'attention à l'océanographie et accroître nos ressources en conséquence?

M. Trevor Swerdfager: Oui.

M. Fin Donnelly: D'après ce que j'ai lu, il y a eu une diminution au cours des 10 dernières années. J'ai une note ici qui m'indique que monsieur Charles Cusson, de la Fédération du saumon atlantique, lors de son témoignage devant le Comité l'année dernière, a indiqué que de 1985 à 2009, le budget du MPO avait diminué de 75 %, lorsque l'on tient compte de l'inflation, et que le montant réel était passé de 24 millions de dollars à 12 millions de dollars.

Vous me dites donc que oui, ce qui est intéressant... Évidemment, nous devons affecter davantage de ressources, mais quels sont les enjeux liés à la gestion des océans et aux conditions océaniques sur lesquels nous devons nous pencher? Où serait-il le plus judicieux d'investir ces ressources?

M. Trevor Swerdfager: Il y a certains éléments dont il faut tenir compte. La raison pour laquelle j'ai répondu oui aussi rapidement, c'est parce qu'il est évident que nous devons approfondir la question. Cela ne fait aucun doute. Lorsque je dis « nous », je ne parle pas uniquement du ministère des Pêches et des Océans, mais bien de la communauté océanographique en général.

Nous savons pertinemment que les conditions océaniques changeantes jouent un rôle important. L'évolution des conditions océaniques est un phénomène répandu et nous soupçonnons fortement qu'elle a une incidence sur la productivité biologique des océans. Peut-on le prouver de façon catégorique dans une quelconque relation linéaire? Pas encore.

Pour ce qui est de l'océanographie physique et chimique, nous déployons beaucoup d'efforts afin d'essayer de mieux comprendre les fluctuations thermiques et les modifications du pH, de la salinité, des courants, des marées, et ainsi de suite. Nous savons qu'il y a des changements et nous devons assurer un suivi sur une certaine période de temps.

Nous allons donc continuer d'investir dans ces domaines afin de mieux comprendre ces tendances et ainsi faire le lien avec le déclin du saumon atlantique.

Il y a une école de pensée qui considère que lorsque les saumons de l'Atlantique gagnent la mer, il y a des facteurs qui entrent en jeu et qui font en sorte qu'ils meurent tout simplement et qu'ils ne reviennent pas ou qu'ils reviennent en piètre état. Est-ce qu'on peut le prouver? Non.

Une grande partie de nos recherches devraient nous aider à répondre à ces questions. Même si certains considèrent que la biologie halieutique est la priorité scientifique, nous allons surtout nous concentrer sur les habitats des poissons pour mieux comprendre ce qui les affecte et ce qui cause le déclin des populations.

M. Fin Donnelly: Merci.

Le président: Je suis désolé de vous déranger, mais la sonnerie signifie que vous n'avez plus de temps.

Monsieur McDonald, vous disposez de sept minutes.

• (1615)

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Je croyais que la sonnerie servait à nous réveiller.

Le président: En fait, c'est davantage pour moi, monsieur MacDonald.

M. Ken McDonald: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Certains d'entre vous ont déjà témoigné devant le Comité auparavant. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Monsieur Sopuck a parlé de la population de phoques et de son incidence sur les saumons. D'après ce que j'ai compris, il n'y a rien qui indique réellement que le phoque est un important prédateur du saumon, mais puisque les phoques exercent une prédation intense sur pratiquement toutes les espèces, je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le cas pour le saumon.

Par exemple, dans ma propre circonscription, il y a près d'un mois et demi, je suis passé près d'une rivière reconnue pour sa pêche au saumon, à Salmonier, dans la baie St. Mary's, et deux phoques se trouvaient à l'embouchure de la rivière. Ils n'étaient pas là par hasard; ils étaient là pour capturer du poisson. Je connais très bien cet endroit. Ma famille vient de la région. Il y a quelques années, on n'aurait jamais vu de phoques à cet endroit, mais aujourd'hui, c'est chose courante.

Évidemment, à mes yeux, ils représentent une grande menace pour la population de saumons et d'autres populations, mais on dirait que personne ne veut admettre qu'il s'agit d'un problème. Personne ne veut faire face à la musique et dire qu'un abattage sélectif de phoques est requis. Si je ne me trompe pas, le total des captures autorisées cette année, ou plutôt le quota, s'élevait à 400 000 ou 425 000; pourtant, ils sont des millions. On n'atteint même pas ce quota. Le faible prix offert pour la peau de phoque décourage les chasseurs.

À quel moment le MPO ou le gouvernement va-t-il adopter une approche dynamique afin de contrôler la population de phoques?

M. Kevin Stringer: Je vais commencer. Si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose, n'hésitez pas.

Je pense que nous pouvons reconnaître qu'ils ne mangent pas de Volkswagens, comme un ancien ministre l'a déjà dit.

Des voix: Oh, oh!

M. Kevin Stringer: On a pu établir un lien clair avec la morue du sud du golfe. Il a été établi clairement que la population de phoques empêche le rétablissement des stocks de morue du sud du golfe. La raison pour laquelle on n'a pas pu constater la même chose du côté du saumon, c'est simplement parce qu'il n'y a pas autant de poissons à manger, n'est-ce pas? Nous savons que les phoques consomment beaucoup de poissons.

J'aimerais dire quelques mots à ce sujet. Je vais répéter ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous continuons de surveiller la situation et de nous en préoccuper. Nous continuons de fixer des niveaux de chasse. Par ailleurs, nous continuons également d'essayer d'établir un marché, et nous avons bon espoir que nous réussirons... Nous avons du financement pour appuyer des groupes à cet effet. Le ministre s'entretient constamment avec d'autres gouvernements et se rend à des foires commerciales en vue de développer un marché pour le phoque.

Il y avait un marché raisonnable. Il y a quelques années, la chasse aux phoques donnait de bons résultats, pas vraiment avec le phoque gris, mais plutôt avec le phoque du Groenland. On en chassait 400 000 par année. Ces chiffres ont diminué considérablement. Les phoques gris constituent un problème majeur dans le golfe du Saint-Laurent — cela ne fait aucun doute. Une partie de la solution consiste à élaborer une stratégie de chasse. En fait, nous avons déjà approuvé divers types de chasse, mais c'est à petite échelle.

Nous continuons de surveiller la situation de près, mais nous n'avons pas de plan à court terme pour remédier à la situation.

M. Ken McDonald: On a également indiqué que la pêche illégale était l'un des problèmes. Quelle est l'ampleur de la pêche illégale du saumon sauvage dans l'Est du Canada? Avez-vous une idée?

M. Kevin Stringer: Oui. Pour ce qui est de l'application de la loi, sachez que nous déployons beaucoup d'efforts à ce chapitre dans le Canada atlantique, et comme l'a recommandé le comité, nous envisageons d'intensifier nos activités, de collaborer avec les gardes-pêche et d'établir des partenariats avec des groupes locaux. Pour quelque raison que ce soit, on le fait davantage à Terre-Neuve-et-Labrador qu'ailleurs, et on a proposé d'y remédier.

Les diverses régions consacrent au total 61 000 heures à la surveillance de 6 000 pêcheurs et de 20 000 sites de pêche. Est-ce qu'on connaît le nombre exact de prises? La réponse est non, mais nous devons soumettre une estimation des prises non déclarées à l'OCSAN, soit l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord. Le Canada, l'Écosse et la Norvège, entre autres, en font partie.

Nous faisons donc une évaluation. D'après nos estimations, les prises non déclarées s'élevaient à 24 tonnes en 2013 et à 21 tonnes en 2014. Il s'agit d'une estimation fondée sur les observations des agents de conservation et de protection.

• (1620)

M. Ken McDonald: On remarque dans un des tableaux de votre présentation que seul le Groenland a augmenté considérablement le prélèvement du grand saumon.

Que faisons-nous pour éduquer les dirigeants du pays sur les conséquences que cela peut avoir sur le stock du poisson?

M. Kevin Stringer: Vous avez raison. Il y a plusieurs années, le Groenland procédait à de grandes récoltes, puis il a cessé. Il y a trois ou quatre ans, il a repris ses activités, comme vous l'avez souligné et comme on peut le voir dans le tableau.

Nous avons fait des progrès avec les adeptes de la pêche récréative et les peuples indigènes, notamment. On peut le remarquer dans le tableau. Mais, tout à coup, le Groenland s'est mis à procéder à de grandes récoltes. C'est décevant.

Le pays a introduit ce qu'il appelle une récolte commerciale qui permet de vendre le poisson à l'échelle locale. Le Canada, les États-Unis et d'autres pays membres de l'OCSAN ont fait part au Groenland de leurs préoccupations à cet égard.

L'été dernier, nous avons fait des progrès — nous verrons quels seront les résultats. Le Groenland a accepté de mettre en place un régime de gestion, un processus de rapport, et plusieurs autres mesures. Notre ministre et les responsables américains se sont entretenus avec les représentants du Groenland. Nous avons travaillé ensemble et continuerons d'insister auprès du Groenland pour qu'il réduise ses prélèvements. Le pays est au courant de nos préoccupations.

Le président: Merci, monsieur McDonald.

Nous allons maintenant amorcer la prochaine série de questions. Les intervenants disposeront de cinq minutes chacun.

Monsieur Strahl, vous avez la parole.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue aux gens remarquables de ma circonscription de Chilliwack—Hope qui sont ici aujourd'hui. Je suis heureux de vous voir. Je vous assure que je me comporte toujours aussi bien.

Monsieur Stringer, si je ne m'abuse, vous avez parlé du rapport spécial sur le saumon de l'Atlantique dans l'est du Canada. Il est très intéressant de constater à quel point les conclusions générales du rapport se rapprochent de celles de la Commission d'enquête Cohen; les deux affirment qu'il n'y a aucune preuve tangible. On encourage l'investissement en science, la surveillance de l'aquaculture et la prise en considération de l'habitat, de l'activité humaine, des changements climatiques et des changements de température dans les océans.

À la page 4 du rapport, on peut lire: « Les scientifiques estiment que des changements du milieu marin se produisant à l'échelle mondiale affectent la survie du saumon en mer. »

Honnêtement, ce n'est pas très scientifique comme conclusion. Je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que nous devons... le MPO joue un rôle scientifique important, et il me paraît un peu abstrait de nous concentrer sur ce point.

J'aimerais connaître votre point de vue ou celui du ministère sur la restauration de l'habitat du saumon de l'Atlantique.

M. Sopuck est beaucoup trop humble pour parler de son rôle dans la création du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. Cependant, ce programme — et je l'ai moi-même constaté dans ma circonscription — a eu un impact important et tangible sur l'alevinage du saumon le long des rivières Vedder et Chilliwack, notamment.

Pourriez-vous nous parler de quelques-uns des projets qui ont été entrepris? Convenez-vous que c'est ce sur quoi nous...? Le MPO et le gouvernement se concentrent sur la restauration de certains habitats, là où l'on peut apporter des améliorations concrètes.

M. Kevin Stringer: Je dirai d'abord que ces études — on peut parler d'études — arrivent à la même conclusion, soit qu'il n'y a aucune preuve tangible. Toutefois, si l'on regarde toutes les études dans ces domaines, et le fait de nous talonner sur ces questions... C'est une chose que nous prenons au sérieux.

Je crois ces deux études... il se passe quelque chose d'étrange dans l'océan et nous devrions en savoir davantage à ce sujet. La mortalité en mer demeure un grand mystère.

La protection de l'habitat est certainement l'une des composantes importantes. Selon nous, les sommes investies par le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives entraînent des résultats tangibles; au cours des premières années du programme, 4,8 millions de dollars ont été investis dans des projets ciblant les habitats du saumon de l'Atlantique. Laissez-moi vous donner quelques exemples.

La Miramichi Salmon Association a reçu 33 000 \$, une petite somme, pour créer de grands refuges frais. Le saumon revient à Miramichi en plein été. Comme il fait chaud, le saumon cherche des refuges frais et ces fonds ont permis à l'association d'en créer. Le programme finance ce genre de projets.

Je vous donne un autre exemple. La Cheticamp River Salmon Association a reçu 61 000 \$. En raison des pratiques d'exploitation forestière et de la façon dont un pont en particulier a été construit, les ondulations en amont et en aval du pont Cabot Trail couvrent une plus grande distance. Lorsque la marée est basse ou que le niveau de l'eau est moins élevé, ces ondulations constituent un obstacle pour les saumons qui cherchent à remonter la rivière pour pondre. Grâce à ces fonds, l'association a fait déposer des pierres dans la rivière — une solution très simple — créant ainsi un couloir pour les poissons, ce qui leur facilite la tâche.

C'est le genre de projet que nous pouvons financer grâce au programme. D'ailleurs, le programme n'est pas le seul à financer de tels projets. Il y a également le fonds de conservation et le programme d'intendance de l'habitat, notamment.

• (1625)

M. Mark Strahl: Il reste très peu de temps à mon intervention. Il semblerait que le gouvernement, le Comité sénatorial des pêches et notre comité aient déjà étudié cet enjeu.

Je ne veux pas vraiment entendre les 78 experts qui ont comparu devant le comité consultatif du ministre. Même si vous n'avez pas le temps de me répondre, y a-t-il un secteur...? J'espère que nous pourrions définir les lacunes dans nos connaissances plutôt que de simplement entendre les mêmes experts nous fournir les mêmes solutions qui, jusqu'à maintenant, n'ont rien donné. C'est ce qui m'intéresse.

M. Trevor Swerdfager: Je sais que votre temps est limité, mais j'aurais une question pour vous.

Qu'arrive-t-il aux poissons lorsqu'ils retournent à la mer? Nous n'avons pas suffisamment d'information pour le savoir. Nous devons utiliser les solutions technologiques à notre disposition pour trouver cette information. Lorsque les saumons quittent les ruisseaux ou les baies, par exemple, où vont-ils et pourquoi ne reviennent-ils pas?

Vous dites également que ce n'est pas très scientifique de dire qu'il se passe des choses étranges dans l'océan. On pourrait aussi dire que nous savons sans l'ombre d'un doute que les conditions océaniques changent. Nous l'avons remarqué au fil des ans. Le problème, c'est que nous avons de la difficulté à faire le lien entre ces changements et leurs conséquences sur le saumon de l'Atlantique ou, dans votre cas, le saumon du Pacifique.

Si l'on considère l'habitat comme étant un élément clé, on peut dire qu'il est toujours préférable d'avoir plus d'habitats et des habitats de meilleure qualité.

Toutefois, nous éprouvons encore des difficultés à établir un lien direct entre la productivité et ce qui arrive au saumon lorsqu'il quitte sa base d'habitat principale. Selon nous, il est essentiel de surveiller davantage l'environnement et les conditions océaniques et de redoubler d'effort pour établir un lien entre ces conditions et chaque espèce de poisson.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Strahl.

Au nom du comité, j'aimerais, moi aussi, souhaiter la bienvenue à nos amis de Chilliwack. Je suis heureux de vous voir.

Madame Jordan, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Bernadette Jordan (South Shore—St. Margarets, Lib.): Merci beaucoup aux témoins d'avoir accepté de venir répondre à nos questions. Le problème, lorsqu'on est la sixième personne à intervenir, c'est que la plupart de vos questions ont déjà été posées. Mais, je trouverai bien quelque chose.

J'aimerais me concentrer sur deux choses. D'abord, les grandes théories sur ce qui cause la mort des espèces dans l'océan... Nous savons que les poissons y meurent, mais quelle est la principale théorie derrière ces décès? Avez-vous des informations plus précises à ce sujet?

M. Trevor Swerdfager: Il existe quelques théories. D'abord, nous savons sans l'ombre d'un doute que la température de l'océan augmente, tant à la surface que sous la surface, en profondeur et dans plusieurs régions.

Nous savons également que dans les trois océans, les courants et le régime des marées changent. Nous sommes assez sûrs que cela a des conséquences sur l'ensemble de la biodiversité, pas seulement sur le saumon de l'Atlantique.

De façon générale, il est impossible d'établir une relation linéaire entre la mort des poissons et ces conditions. Pour certaines espèces, ces changements sont une bonne chose, mais pas pour d'autres. Donc, on ne peut pas dire que certaines espèces sont touchées, que ces changements sont bons pour toutes les espèces ou qu'ils sont mauvais pour toutes les espèces.

Qu'est-ce qui explique ces changements? Les changements climatiques en sont en grande partie responsables. Nous remarquons des changements importants dans l'interaction entre l'atmosphère et la surface de l'océan. Nous le remarquons dans la disponibilité du phytoplancton, ou le manque de phytoplancton, et dans la dispersion des nutriments, ou, encore une fois, le manque de dispersion.

Donc, nous savons que l'environnement des poissons change considérablement. Pouvons-nous tracer un lien entre ces changements et les variations dans le niveau de la population d'une espèce en particulier? C'est difficile. Une grande partie de nos efforts de modélisation océanographiques consiste à mieux comprendre cet aspect. La théorie dominante, c'est que ce sont les conditions océanographiques qui changent et que c'est en raison de ces changements que les saumons de l'Atlantique, par exemple, qui retournent dans l'océan sont moins nombreux à revenir. Rien ne nous laisse croire que cette diminution du nombre de saumons est attribuable à une augmentation du nombre de prédateurs ou à des sources anthropiques.

• (1630)

Mme Bernadette Jordan: Le rapport du comité consultatif parle des pluies acides. Je me demande si la modification à long terme du taux d'acidité dans l'océan pourrait...

M. Trevor Swerdfager: Les pluies acides ont peu d'impact sur l'océan.

Mme Bernadette Jordan: Ah oui?

Mr. Trevor Swerdfager: Ce sont principalement les frayères qui sont touchées.

Mme Bernadette Jordan: Donc, l'eau douce.

M. Trevor Swerdfager: Les écosystèmes de la Nouvelle-Écosse, par exemple, sont très sensibles aux pluies acides. Nous remarquons des changements dans la nature et dans la qualité des habitats de fraie du saumon de l'Atlantique. Cela a une incidence sur toutes sortes d'animaux.

Mme Bernadette Jordan: Vous dites que lorsque vous relâchez les saumoneaux après 18 mois, leur constitution génétique est différente. Ensuite, ils remontent la rivière pour pondre. Selon vous, les éclosures sont-elles le meilleur moyen d'augmenter les stocks de saumon?

M. Trevor Swerdfager: Pour bien vous répondre, il faudrait mener des expériences. Notre conseil au ministre sera que la communauté scientifique mène des expériences sur la question. Nous verrons quelles seront les conclusions. Nous lui offrirons notre meilleur avis scientifique et le conseillerons en fonction de notre niveau de confiance, mais pour certaines choses, nous ne pourrions pas lui fournir de réponses. Nous lui proposerons alors des façons de procéder. Nous ne pouvons pas lui dire que tout va bien ou que tout va mal. Ceux qui veulent dire cela le peuvent, mais les scientifiques du MPO n'iront pas aussi loin.

Mme Bernadette Jordan: Comment devrait-on mesurer l'efficacité des futurs programmes de mise en valeur des stocks?

M. Trevor Swerdfager: Il faudrait d'abord savoir si des programmes d'évaluation des stocks seront établis. Supposons que nous laissons tomber cette question, et c'est tout une supposition à faire. Nous travaillons avec la collectivité à élaborer des systèmes de surveillance pour y répondre. Nous surveillerons, notamment, la santé des animaux; il y a des façons de mesurer cela. Nous recueillerons aussi des données — un nombre x de poissons est parti, combien sont revenus? Nous pouvons également mesurer la productivité. Nous pouvons donc recueillir certaines données métriques, mais auparavant, il faut déterminer si un programme à grande échelle de réinsertion ou d'augmentation sera établi dans le Canada atlantique. C'est tout un obstacle à franchir.

Mme Bernadette Jordan: Le rapport du comité consultatif publié l'an dernier faisait 61 recommandations, mais seulement deux ont été suivies. Envisage-t-on d'en accepter d'autres?

M. Kevin Stringer: Nous avons certainement donné suite à plus de deux recommandations. Plus précisément, nous avons donné suite aux recommandations provisoires qui ont été formulées en plus des 61 dont vous parlez. Ces recommandations ont été officiellement acceptées. Nous travaillons à bon nombre de recommandations formulées et elles cadrent avec nos activités. Nous en tenons compte et nous y réagissons.

Le président: Merci.

Monsieur Arnold, vous avez la parole.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président et merci aux témoins d'avoir accepté notre invitation.

Les volumes de saumon sur la côte ouest varient énormément. Nous avons étudié le phénomène en long et en large, mais nous ne savons toujours pas pourquoi. Y a-t-il une corrélation entre la température des océans, la survie des espèces et ces énormes variations? En seulement quelques années, nous avons établi un record pour le plus bas et le plus haut volume jamais enregistrés. À ma connaissance, les conditions océaniques n'ont pas changé à ce point.

M. Trevor Swerdfager: Vous parlez de l'océan Pacifique?

M. Mel Arnold: Oui. Les conditions sont-elles comparables à celles que l'on retrouve sur la côte Est?

M. Trevor Swerdfager: Il est clair que les conditions changent moins rapidement dans l'océan Pacifique que dans l'océan Atlantique et que ces changements sont moins importants, mais nous ignorons pourquoi. Sauf dans le « Blob », la fourchette de variation des conditions dans le Pacifique n'est pas aussi large. Nous ne voyons pas ce niveau de variation le long de la côte de la Colombie-Britannique. Donc, nous ne pouvons pas dire que les variations dans les volumes de saumon sont attribuables aux conditions changeantes.

Pour l'heure, nous savons que le taux de survie des saumons adultes du Pacifique est moins élevé qu'il ne l'était. Puisque bon nombre des conditions sont les mêmes, il est clair qu'il se passe quelque chose. Votre collègue a dit qu'il se passe des choses étranges dans l'océan. Bien entendu, nous devons être plus précis à cet égard. Nous savons que des changements importants sont survenus dans l'océan, et nous soupçonnons fortement qu'ils ont une incidence sur la survie des saumons adultes. Pouvons-nous le confirmer à l'aide d'expériences? Non. Une des choses que nous allons faire, c'est de développer une technologie qui nous permettra de découvrir où vont ces poissons. Nous ignorons ce qui leur arrive une fois qu'ils quittent

le détroit, ou peu importe où ils étaient. Nous espérons que cette technologie nous permettra de répondre à cette question.

• (1635)

M. Mel Arnold: Vous parlez de suivre leur trajectoire. Est-ce un projet semblable au projet POST, sur la côte ouest de la Colombie-Britannique?

J'aimerais en savoir davantage à ce sujet.

M. Trevor Swerdfager: Vous m'avez déjà posé cette question, non?

M. Mel Arnold: Effectivement.

M. Trevor Swerdfager: C'est une référence inhabituelle. Je me demandais où vous aviez pris cela.

Oui, c'est un projet semblable.

Nous avons deux objectifs. D'abord, placer un dispositif de repérage sur un plus grand nombre de poissons sur les deux côtes. Il y a eu des améliorations technologiques importantes dans ce milieu. C'est un projet semblable à celui auquel vous faites référence, mais avec une meilleure technologie et des récepteurs plus puissants.

Ensuite, nous serons mieux placés pour utiliser ce que nous appelons « l'autre équipement », c'est-à-dire, l'équipement océanographique, pour suivre la trajectoire de ces poissons, chose que nous ne pensions pas être en mesure de faire auparavant.

M. Mel Arnold: Ce que nous avons vu avec la gestion de la faune, quoi que pas tellement avec la gestion de la pêche, c'est que — nous parlons des espèces de poissons comme le saumon de l'Atlantique — les espèces proies peuvent seulement être gérées dans le cadre de relations prédateur-proie.

Étudiez-vous ces relations et la gestion des proies dans le cadre de la stratégie globale également?

M. Kevin Stringer: Ce que je dirais — et je vais demander à Trevor de se prononcer sur les relations prédateur-proie également —, c'est que lorsqu'on ne peut pas voir sous l'eau, il est difficile de savoir exactement ce qui se passe. C'est un défi.

Nous cherchons de plus en plus à gérer les pêches à l'aide d'une approche écosystémique et d'une compréhension des répercussions globales des pêches et d'un stock de poissons sur d'autres stocks.

Nous avons de nouvelles règles sur les prises accessoires. Si nous regardons nos plans de gestion intégrée des pêches, elles traitent du rôle du poisson dans l'écosystème et des répercussions sur d'autres pêches. Il est difficile de dire, « Dans cette zone, voici le nombre total de tonnes de poissons que vous pouvez capturer, et il devrait y avoir une variété d'espèces ».

Nous assurons encore une gestion stock par stock, mais nous cherchons à le faire en comprenant l'incidence du retrait d'un stock de poissons sur d'autres stocks.

M. Mel Arnold: La raison pour laquelle je pose la question, c'est qu'un article est paru récemment sur les taux de survie de certains types de saumons dans la rivière Chilko en Colombie-Britannique. Lorsqu'un grand nombre de poissons migrent en même temps, leur taux de survie est bien meilleur. Je pense qu'il est d'environ 90 % par rapport à 40 % s'ils sont peu nombreux.

Nous pouvons présumer que c'est lié au fait qu'il y a le même nombre de prédateurs qui s'attaqueront au même nombre brut, mais ce pourcentage dans un groupe plus petit serait beaucoup plus élevé.

M. Kevin Stringer: Cela signifie que plus de poissons peuvent s'en tirer, n'est-ce pas?

M. Mel Arnold: Oui, donc, nous devons gérer nos espèces de prédateurs en fonction de l'abondance plus faible à l'heure actuelle?

M. Kevin Stringer: C'est certainement une stratégie. Les périodes de pêche et tous ces facteurs doivent être pris en considération.

Le président: Merci.

Monsieur Morrissey, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Je veux donner suite aux observations de M. Strahl, et je suis un néophyte en ce qui a trait à l'industrie du saumon.

Il semble que de nombreuses études ont été réalisées, et diverses études sur l'industrie ont été menées à la Chambre des communes et au Sénat, et on a conclu qu'il faut miser sur la restauration de l'habitat et les divers mécanismes en place.

Avec toutes les ressources du MPO, ce qui se passe actuellement n'a pas arrêté le déclin des stocks de saumons principalement dans la région du sud de l'Atlantique. Que recommandez-vous de faire différemment dans votre approche pour gérer cette ressource manifestement en difficulté?

M. Kevin Stringer: Il y a quelques points que je veux soulever.

Pour ce qui est d'essayer de déterminer ce que nous dépensons sur ce... Ce sont les responsables de la gestion des pêches qui décident des règles que nous devrions avoir. Une partie de la solution est la pêche avec remise à l'eau dans le golfe du Saint-Laurent. C'est quelque chose que nous avons fait l'an dernier et que nous refaisons cette année. Certains intervenants trouvent cette pratique très controversée, mais c'est le genre de... Il faut prendre d'autres mesures pour régler la situation. Il y a aussi la réduction des captures. Si vous regardez le tableau que Gérald a montré, nous sommes préoccupés par ce que le Groenland fait, surtout étant donné que nous déployons des efforts pour réduire le nombre de captures. Il faut donc réduire les prises.

L'application de la loi est également importante. Nous adoptons en fait différentes façons d'appliquer la loi. Nous commençons à réduire le nombre d'agents des pêches qui se cachent derrière des arbres, et je dirais que nous utilisons davantage des systèmes électroniques et d'informatique judiciaire pour pouvoir attraper les malfaiteurs et mettre en place des mesures de dissuasion.

Ce sont là deux mesures. Je pense qu'il y a des problèmes en aquaculture sur lesquels nous travaillons avec les provinces. Il y a les Premières Nations, qui ont pris des mesures au cours des dernières années. Dans la rivière Miramichi, les Premières Nations utilisent désormais des trappes en filet plutôt que des filets maillants. En Nouvelle-Écosse, la Première Nation de Conne River a décidé de ne pas pêcher au cours des dernières années parce qu'elle est préoccupée par la conservation.

Ce sont toutes des mesures modestes. Je ne sais pas si l'on a pris une mesure importante. En fait, le rapport que nous avons reçu n'a pas laissé entendre qu'une mesure importante a été prise. Ce qui compte — et Trevor et Gérald en ont parlé —, c'est la mortalité en mer, et il faut mieux comprendre ce qui se passe dans l'océan et être mieux en mesure de relever les défis. Nous pensons que nous avons des programmes qui sont raisonnablement efficaces pour l'habitat, la gestion, la collaboration avec les groupes autochtones et la collaboration internationale. Nous devons maintenir ces programmes et continuer de réduire les prises. Mais ce sera le grand point d'interrogation, à savoir la mortalité en mer et la compréhension de ce qui se passe dans les océans.

• (1640)

M. Robert Morrissey: Oui, mais tout ce que vous décrivez a été prouvé. Ce que je voulais savoir, c'est si à l'avenir, avec les ressources du MPO et le fait qu'il faut comprendre la complexité du dossier, et je sais que c'est complexe pour une personne qui ne connaît pas... Mais on se penche sur ces problèmes depuis un certain temps. Je vais revenir à ma question: Quelle est la mesure, s'il y en a une — et il n'y a probablement pas de solution miracle —, que vous examinez à l'heure actuelle, qui serait différente à l'avenir et qui, d'après vous, pourrait régler le problème?

M. Kevin Stringer: C'est mon point de vue personnel, et je demanderais à Trevor d'intervenir...

M. Robert Morrissey: Non, c'est pour le ministère.

M. Kevin Stringer: D'accord, en ce qui concerne ce que nous faisons, le ministère estime que ce qu'il fait est du pareil au même, je dirais, car c'est ce qu'on nous a dit de faire. Mais nous croyons, et nous l'avons dit à quelques reprises, que s'il existe une solution qui s'apparente à une panacée, ce serait d'examiner les travaux scientifiques pour comprendre ce qui se passe dans les océans et la mortalité en mer. Je pense que nous avons établi...

M. Robert Morrissey: Loin de notre côte.

M. Kevin Stringer: Je pense que nous avons établi que nous devons faire plus pour l'habitat, nous devons faire plus dans divers secteurs, c'est indéniable. Mais le principal problème sur lequel nous recevons le plus de questions, et où nous pensons qu'il y a beaucoup de pertes, c'est la mortalité en mer. Il faut comprendre cette question. Sur la côte Ouest, vous avez l'étude sur la mer des Salish, et sur la côte Est, vous pourriez mener une étude semblable pour mieux comprendre les conditions océaniques.

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly, vous avez trois minutes, s'il vous plaît.

M. Fin Donnelly: Pour faire suite à la question de M. Morrissey, j'aimerais entendre le point de vue personnel de M. Stringer.

M. Kevin Stringer: C'était mon point de vue personnel. Mais je pense que le ministère est du même avis. Je ne pense pas que vous trouverez un document où il est indiqué que nous pensons que c'est la solution miracle. Sérieusement, nous ne devons pas abandonner quoi que ce soit car nous avons eu un certain succès dans le cadre de nos démarches. Le nombre de prises est en baisse et nous nous attaquons à un grand nombre de problèmes. Le défi est de maintenir, dans le meilleur des cas, tous les efforts que nous déployons à l'heure actuelle. Y a-t-il quoi que ce soit qui permettra de faire une avancée? Nous croyons — et je pense que le rapport en fait état — que c'est la grande incertitude que nous devons dissiper.

M. Fin Donnelly: Vous avez mentionné l'aquaculture, et je veux simplement en discuter brièvement.

À la page 31 du rapport, le comité consultatif fait quelques recommandations: que le MPO travaille avec les partenaires et les intervenants provinciaux pour mener des recherches sur les interactions entre les poissons sauvages et les poissons d'élevage qui évaluent les répercussions sur les échappées des poissons sauvages locaux; que « les poissons d'aquaculture devraient être marqués pour faciliter l'identification des fugitifs, leur traçabilité génétique et leur retrait des réseaux hydrographiques »; et qu'il devrait y avoir des conséquences pour l'industrie qui omet de déclarer de manière exacte et rapide les poissons fugitifs. Le MPO collabore déjà pour mener des recherches sur les interactions entre les poissons sauvages et les poissons d'élevage avec les provinces et l'industrie dans le cadre d'initiatives concertées de recherche et de développement sur l'aquaculture.

J'ai deux questions. Le MPO envisage-t-il la possibilité de désigner des zones où l'aquaculture devrait être interdite, notamment où les populations de saumons sauvages ont reçu le statut d'espèces en voie de disparition ou menacées du COSEPAC? Deuxièmement, le MPO envisage-t-il la possibilité d'interdire l'aquaculture dans les zones situées près des routes migratoires du saumon sauvage de l'Atlantique?

• (1645)

M. Kevin Stringer: Sur la côte Est, c'est réglementé au provincial. Le MPO a certaines responsabilités, mais la sélection des sites et ce genre de choses sont du ressort des provinces.

J'aimerais également souligner le point qui a été soulevé au sujet des échappées, qui sont réglementées par les provinces également, mais nous collaborons avec les provinces à cet égard. Nous cherchons à assurer une certaine harmonisation parmi les provinces. Tout est régi par les règlements provinciaux, les conditions de permis et les codes de confinement. Il y a un autre secteur où je pense pouvoir dire sans me tromper que nous nous sommes améliorés, et nous devons continuer de nous améliorer. Toutes les échappées doivent être signalées à l'organisme provincial d'octroi des permis, qui a un protocole d'intervention, qui est habituellement d'essayer de pourchasser les poissons, mais pas nécessairement de les capturer tous.

Les échappées ont diminué considérablement au fil des ans, en partie grâce à ces règles et en partie grâce à la technologie des cages. Or, cela continue d'être une préoccupation. Il y a eu aux alentours de 40 000 échappées l'année dernière. C'est une baisse considérable, si bien qu'il y a eu des améliorations. Il faut continuer de nous améliorer, et nous travaillerons avec les provinces.

Le président: Merci, monsieur Donnelly.

Nous avons terminé les deux séries de questions, et il nous reste encore beaucoup de temps. Ce que nous faisons habituellement dans le passé et ce que nous pouvons probablement faire encore une fois — je vais en faire la suggestion au Comité —, nous tenons une autre série d'interventions comme au premier tour, à savoir: sept minutes pour le gouvernement, sept minutes pour l'opposition et sept minutes pour le NPD. Y a-t-il un consensus? Cela devrait nous porter vers l'heure à laquelle nous devons discuter des travaux du Comité, où nous avons quatre points à traiter. Est-ce que cela vous va?

Monsieur Hardie, vous avez dit que vous vouliez poser une question, mais voulez-vous partager votre temps de parole?

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Oui, avec M. Finnigan, si vous le voulez bien.

Le président: D'accord. Vous avez trois minutes et demie.

M. Ken Hardie: Merci beaucoup.

Je regarde le graphique à la page 7, et il me semble y avoir d'énormes variations dans l'abondance du saumon jusqu'à environ 1991-1992, où les fluctuations ont cessé. Savons-nous ce qui a pu se produire?

M. Gérald Chaput: Ce graphique montre clairement qu'il y a eu des oscillations jusqu'aux alentours du début des années 1990, puis un changement est survenu. Nous avons examiné la situation dans diverses tribunes avec des scientifiques nationaux et nous pouvons constater un changement au cours de la période entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Quelque chose a changé dans l'océan. Quelque chose a changé dans la dynamique. Après cette période, les stocks de saumons n'ont jamais été rétablis.

Vous pouvez voir quelques exemples comparatifs en regardant le zooplancton. Il y a des indicateurs, lorsqu'on examine la situation du zooplancton dans l'océan durant cette même période entre la fin des années 1980 et le début des années 1990. Il y a eu des changements dans les stocks de zooplanctons également. Quelque chose a changé dans l'océan qui a causé ce changement. L'Est du Canada a connu une période froide au début des années 1990. L'eau était très froide. Les gens pensaient que ce froid a peut-être contribué à la baisse des stocks de morue de l'Atlantique également. Quelque chose est survenu au début des années 1990. Les conditions sont revenues à la normale, mais l'abondance du saumon de l'Atlantique n'est pas revenue à ce qu'elle était. Vous avez raison, il y a eu une période de changement, et nous l'avons vu dans d'autres paramètres que nous avons surveillés dans l'océan également.

M. Ken Hardie: Je viens de la côte Ouest, alors j'essaie de me familiariser un peu plus avec les conditions là-bas. Malgré tous les problèmes que nous avons connus avec les remontées dans le fleuve Fraser, il y eu une anomalie. Les remontées dans la rivière Harrison semblent toujours être beaucoup plus abondantes qu'ailleurs. Avez-vous des situations semblables sur la côte Est? Y a-t-il des rivières qui semblent, pour une raison quelconque, avoir un meilleur rendement que d'autres?

M. Gérald Chaput: Si vous examinez les rivières du Nord, les rivières du Labrador et les rivières dans le Nord de Terre-Neuve, vous ne verrez probablement pas de fluctuation marquée au chapitre de l'abondance. Western Arm Brook est une petite rivière située dans la péninsule nord de Terre-Neuve. Elle fait l'objet de surveillance depuis le début des années 1970; on la surveille donc depuis longtemps. Le grand changement est survenu lorsque nous avons fermé la pêche commerciale. Les poissons sont soudainement retournés en grands nombres dans la rivière Western Arm Brook et ils y sont restés en grands nombres. Ces populations du Nord semblent avoir moins été touchées par ces changements dans les conditions océaniques au cours des 40 dernières années que les populations du Sud.

• (1650)

M. Ken Hardie: Nous avons mentionné le problème du Groenland et plus particulièrement la capture de saumons de grande taille, ce qui semblait être la priorité depuis les années 1970 jusqu'au début des années 1990, puis il y a eu une baisse. Je me rappelle également que lorsque la morue était menacée, nous avions des problèmes avec le Portugal et l'Espagne. Y a-t-il d'autres intervenants qui sont peut-être responsables d'une partie de la mortalité en mer?

M. Gérald Chaput: Kevin pourrait probablement vous parler de la surveillance internationale dans l'Atlantique Nord. Il y a beaucoup de collaboration à l'échelle internationale pour la délivrance des permis aux navires, la surveillance des navires et l'inspection des prises débarquées à différents ports en Europe, par exemple. L'Union européenne n'a pas de donnée montrant qu'il y a eu des débarquements de saumons de l'Atlantique dans différents ports. Et nous savons que lorsque la pêche à la morue s'est effondrée dans l'Atlantique Nord, moins de navires sont allés pêcher. Ce pourrait encore être le cas. Kevin?

M. Kevin Stringer: Nous avons l'OCSAN, l'organisation internationale qui s'occupe du saumon de l'Atlantique Nord, et tous les principaux intervenants en font partie. Nous échangeons de l'information. Nous avons une assez bonne idée de l'emplacement des zones de prises. Le Groenland est problématique. Saint-Pierre-et-Miquelon est beaucoup moins problématique, où il y a entre une et cinq tonnes de prises. Je ne viens pas de là; on intercepte les fauteurs. Ce sont les deux régions problématiques.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Finnigan, vous disposez de trois minutes et demie.

M. Pat Finnigan: D'accord.

[Traduction]

Je veux poser la question suivante: je ne sais pas si j'aurai le temps, mais je veux m'assurer d'obtenir une réponse.

Nous planifions un voyage à Miramichi. Tout porte à croire que ce sera à l'automne, et j'espère que nous rencontrerons les Premières Nations. Nous rencontrerons les pourvoyeurs. Nous visiterons les installations de pisciculture. Nous discuterons avec un scientifique et les gens qui habitent le long de la rivière. Y a-t-il une question à laquelle nous devrions prêter une attention particulière lors de notre visite à la rivière Miramichi? Ma question s'adresse à tous les témoins.

M. Gérald Chaput: J'espère que votre voyage sera plaisant.

M. Pat Finnigan: J'en suis certain.

M. Gérald Chaput: Il y a tellement de choses à voir là-bas, car comme vous le savez, je viens de cette région. Il y a de nombreuses activités également menées par des organisations non gouvernementales et les gouvernements provinciaux. Il y a toutes sortes d'activités liées aux protections. Les barrières de protection sont gérées par la province où le saumon est protégé dans les eaux lourdes lorsqu'elles montent. Il y a des programmes de refuges estivaux en eau froide et des programmes de restauration. Un certain nombre de programmes essaient d'évaluer les remontes. Il y a des collaborations avec les Premières Nations.

Je pense que les aspects les plus intéressants ont trait à l'habitat. Nous parlons sans cesse de l'habitat car nous ne devrions pas penser que l'habitat d'eau douce et l'habitat océanique sont indépendants. Les poissons d'eau douce, s'ils sont dans des milieux sains, sont probablement des saumoneaux en meilleure santé. Les saumoneaux en meilleure santé qui partent en mer ont un meilleur taux de survie que ceux qui ne sont pas en santé.

Nous pouvons dire que l'habitat d'eau douce est très important non seulement pour produire des saumoneaux, mais pour produire des saumoneaux en santé. Nous en avons l'exemple dans les hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse. Les poissons peuvent grandir dans des rivières affectées par la pollution acide, mais les saumoneaux qui

vont en mer ne sont pas aussi en santé. Les taux de survie ne sont pas aussi bons.

Nous disons continuellement que l'habitat d'eau douce est important, mais ce n'est pas seulement pour produire du poisson; c'est pour produire des poissons en santé. Et nous ne devrions pas penser que c'est lié. Je pense donc qu'une grande partie des activités menées par les groupes à Miramichi sont axées sur l'habitat. Ce sont des projets clés.

M. Kevin Stringer: De nombreux groupes qui travaillent le long de cette rivière réalisent de beaux petits projets, notamment un tourniquet et un petit programme de gestion de l'habitat. Pendant toute la saison de pêche, beaucoup de petits programmes établissent des partenariats avec le ministère. Ils valent vraiment la peine d'être vus. Le ministère accomplit un travail important, mais les intervenants et les groupes de conservation des bassins versants, surtout le long de la rivière Miramichi, font un travail extrêmement important qu'il serait bon de voir.

• (1655)

M. Pat Finnigan: Pour en revenir au programme CAST et aux mauvaises habitudes que prennent les petits saumons, je suppose qu'on peut dire cela quand ils deviennent paresseux et ainsi de suite, je ne comprends pas comment, s'ils meurent, ce comportement peut déteindre sur les saumons sains. Comment cela peut-il avoir un effet sur les stocks? S'ils sont mal adaptés, le pire qui puisse arriver, c'est qu'ils meurent prématurément parce que leur instinct est domestiqué, pour ainsi dire.

Quel effet cela a-t-il sur les stocks? Autrement dit, je ne comprends pas en quoi cela représente un danger.

M. Gérald Chaput: C'est l'une de nos préoccupations. Quand un saumon se retrouve en mer, une grande sélection se produit. Il ne faut pas se leurrer. Il y a beaucoup de poissons qui meurent pour toutes sortes de raisons, mais cela n'a rien d'aléatoire. Les poissons qui reviennent sont ceux qui ont le bagage nécessaire pour survivre à ces conditions. Ils reviennent, fraient et transmettent éventuellement ce bagage à leur progéniture.

Les saumoneaux survivent en grand nombre si l'on fait abstraction du cycle eau douce-eau salée. Des poissons de toutes sortes survivent, mais ce sont ceux qui possèdent les caractéristiques adéquates. Les poissons qui ne possèdent pas les caractéristiques nécessaires pour survivre dans l'océan, qui mais survivent, pourront fraier. C'est ce que nous voulons. Nous voulons qu'ils atteignent la taille adulte, qu'ils reviennent à la rivière et qu'ils fraient.

Il y a probablement des poissons qui ne sont pas parfaitement adaptés, mais tous fraient dans la rivière. Par la suite, leurs juvéniles combattront pour gagner leur place dans la rivière, parce que l'espace y est limité. Ils rivaliseront les uns avec les autres, ce qui entraînera la mort de certains d'entre eux. Nombreux sont les juvéniles inaptes issus de parents moins adaptés qui rivalisent avec des juvéniles farouches et qui en meurent. C'est là que se trouve l'incidence sur les poissons farouches.

Le séjour dans l'océan entraîne une sélection des poissons et ceux qui ont le bagage adéquat retournent à la rivière et fraient. Or, si on élimine cette étape, on se retrouve avec des poissons qui ont toutes sortes de caractéristiques, et probablement pas celles dont la génération suivante aura besoin pour survivre dans l'océan. Voilà où est le problème.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Sopuck, vous disposez de sept minutes.

M. Robert Sopuck: Il me semble toutefois que les recherches que vous envisagez d'entreprendre devraient produire des résultats concrets en matière de gestion. Vous parlez de faire des recherches en pleine mer sur la température, l'acidité et ainsi de suite. Même si vous apprenez des choses sur ces facteurs, pourrez-vous faire quoi que ce soit pour y remédier? La réponse est non, n'est-ce pas?

M. Gérald Chaput: Cela peut dépendre du lieu où meurent les poissons. Les jeunes poissons quittent la rivière, puis des adultes reviennent, mais quelque part dans l'estuaire du St-Laurent ou dans la baie de Fundy, il y en a qui meurent. La question est de savoir où.

La Fédération du saumon atlantique a entrepris des travaux de surveillance des saumoneaux, que nous nous efforçons de promouvoir, pour savoir exactement à quel endroit ils meurent. Par exemple, meurent-ils mangés par les bars rayés dans la baie Miramichi? Sont-ils tous mangés par des bars rayés? Si nous apprenons que c'est le cas pour 90 % des saumoneaux, nous pourrions probablement prendre des mesures à cet égard.

M. Robert Sopuck: Selon moi, il y a toutefois une très grande différence entre l'étude de la chimie, des courants et de la température de l'océan et l'analyse, par exemple, du taux de mortalité des saumoneaux lié à la prédation.

Le premier type de recherche scientifique — portant sur l'acidité de l'océan, sa température et ainsi de suite — peut permettre de faire des découvertes sur ces sujets, mais on ne peut rien y faire, n'est-ce pas? Si on découvre que le bar rayé est la cause du problème, on peut agir en conséquence. À mon avis, tout indique que la prédation est l'une des causes du déclin des populations de saumon atlantique. De toute évidence, c'est l'une des causes principales.

Nous pouvons remédier à cette situation, car nous le faisons régulièrement. Nous gérons constamment les prédateurs humains. Le ministère n'hésite pas à gérer les prédateurs du saumon qui ont deux pattes, mais il fait preuve d'une extrême réticence à faire la même chose avec un poisson comme le bar rayé, par exemple, dont la population est passée de 25 000 à 250 000 individus. Le bar rayé se tient à l'entrée de la rivière Miramichi, et pourtant, on répugne à gérer cette espèce.

Vous pourriez réaliser une expérience. Permettez aux pêcheurs à la ligne de prendre 10 poissons chacun, puis analysez le contenu de l'estomac des poissons pêchés. Les pêcheurs seraient ravis de participer à ce projet.

Je n'en reviens pas de la réticence du ministère et des biologistes à gérer concrètement une ressource au lieu de l'étudier sans fin. Pouvez-vous répondre à cette question? Pourquoi aucune mesure n'est-elle prise à cet égard?

M. Trevor Swerdfager: Je pense qu'il y a plusieurs façons d'aborder la question.

La première, c'est qu'on ne peut pas gérer ce que l'on ne comprend pas. Concrètement, ce que nous tentons de faire, en grande partie, c'est de comprendre ce qui arrive à ces animaux quand ils quittent la rivière.

Certaines personnes sont fermement convaincues — vous êtes peut-être l'une d'entre elles — que le bar rayé est la cause principale du déclin du saumon de l'Atlantique. C'est une thèse. Une autre thèse soutient que certaines conditions sont à l'origine de ce déclin.

Je comprends votre point de vue. Contrairement à ce qui se fait à l'extérieur, au sein du ministère, la recherche scientifique a pour but de générer des mesures de gestion. Nous prévoyons qu'une grande partie des résultats de nos recherches se traduiront par des recommandations destinées aux gestionnaires dans une vaste gamme

de secteurs. Toutefois, nous ignorons encore quelles seront ces recommandations, parce que nous ne savons pas ce que les scientifiques découvriront.

● (1700)

M. Robert Sopuck: Il y a un vieux proverbe qui dit que le mieux est l'ennemi du bien. La recherche de la perfection nous empêche souvent d'agir. La gestion expérimentale ou adaptative n'est pas une mauvaise chose. Vous pouvez mettre en place un plan de gestion pour une espèce de poisson ou une ressource faunique, observer comment vont les choses, puis vous adapter au fil du temps. Je n'habite pas près de la rivière Miramichi, mais je crois comprendre que les gens là-bas sont exaspérés. Les prises de saumon sont insuffisantes, mais le bar rayé constitue une ressource gigantesque. Il y a là une expérience toute prête pour le ministère. Je ne comprends pas sa réticence à la mener, mais je pense que les gens de la région en seraient très heureux.

Selon un autre vieux proverbe, il faut faire de son mieux avec ce qu'on a, là où on se trouve. Il s'agit manifestement d'une situation où vous pourriez faire quelque chose de concret. Imaginons que le projet échoue. Disons que l'expérience démontre que le bar rayé n'est pas le prédateur que l'on pense. Et puis après? Disons que vous avez fait tomber la population de 250 000 à 150 000 individus. Et puis quoi? Il y en avait 25 000 il n'y a pas si longtemps, alors j'aimerais que vous m'expliquiez pourquoi vous êtes si réticents à entreprendre une gestion active de l'espèce prédatrice.

M. Kevin Stringer: Je vais commencer par parler du bar rayé. En fait, l'année dernière, nous avons élargi la pêche de cette espèce à un moment où la biomasse diminuait et nous ne savons pas encore à quel niveau elle va aboutir. Une grande incertitude règne quant au nombre d'individus et nous n'avons pas autant de données scientifiques que nous le voudrions à ce sujet. J'aimerais avoir avec moi les données sur l'état initial de la biomasse, mais je peux vous dire qu'elle a diminué considérablement et que nous avons quand même élargi la pêche, en grande partie pour les raisons que vous avez mentionnées. Nous avons adopté cette mesure pour une période de deux ans. Puisque cette décision a été prise l'année dernière pour deux ans, nous n'avons pas pris d'autre mesure cette année. Nous nous prononcerons de nouveau sur la question après cette période.

Gérald pourra me corriger si je me trompe, mais en ce qui concerne la diminution de la population de saumon de l'Atlantique et les préoccupations qui ont surgi en 2014 — une année particulièrement inquiétante pour cette espèce, dans la rivière Miramichi et ailleurs —, je pense que la diminution observée dans la Miramichi était semblable à celle observée dans d'autres rivières de la même région où il n'y a pas de bar rayé. Nous avons analysé des échantillons de contenus stomacaux. Personne ne prétend que le bar rayé ne mange pas de saumoneau, mais la période où ils cohabitent dans la rivière est très courte.

Nous sommes en train d'étudier la situation et nous disposons de la recommandation formulée par le comité consultatif, mais il faut tenir compte de plusieurs choses pour prendre ce genre de décision. Toutefois, une préoccupation particulière a été soulevée tout récemment. La biomasse a effectivement diminué de 2013 à 2014, du moins selon l'évaluation...

Gérald veut dire quelque chose à ce sujet.

M. Robert Sopuck: Puis-je dire quelque chose? Il me reste seulement 30 secondes.

Je veux parler des prises faites par le Groenland et je suppose que la question s'adresse davantage aux députés ministériels. Vous vous souviendrez de ce qui s'est produit il y a longtemps avec le flétan. Je pense qu'il est temps pour le gouvernement de procéder de manière semblable et d'envisager des mesures très sérieuses à l'égard du Groenland, tout simplement parce que celui-ci ne produit aucun poisson. Il ne produit pratiquement pas de saumon de l'Atlantique. C'est une espèce nord-américaine et ce pays n'est nullement préoccupé par la conservation des stocks de saumon de l'Atlantique. Ses pêcheurs le pêchent, tout simplement. Je pense qu'il s'agit ici d'une question morale et que nous devons exercer une grande pression sur le Groenland en lui disant: « Vous ne produisez pratiquement pas de poisson, mais vous pêchez une précieuse ressource canadienne et nord-américaine, le saumon de l'Atlantique, et il faut faire quelque chose à ce sujet. »

M. Kevin Stringer: Puis-je intervenir?

Le président: Pouvez-vous être bref, monsieur Stringer?

M. Kevin Stringer: Je serai très bref. Je veux seulement énoncer quelques faits: le Groenland produit du poisson, mais peu. Selon nos estimations, 70 % de ses prises — peut-être même plus — viennent de l'Amérique du Nord. Le reste vient de l'Europe. C'est donc une préoccupation commune pour nous et pour les Européens et nous continuerons d'exercer une vigilance à ce sujet.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Donnelly, nous terminons avec vous. Vous avez sept minutes.

M. Fin Donnelly: Combien de temps faudrait-il au ministère pour élaborer et mettre en oeuvre un nouveau régime fondé sur une approche de précaution en matière de gestion de la pêche récréative du saumon dans l'Est du Canada?

M. Kevin Stringer: Nous travaillons justement là-dessus pour le saumon de l'Atlantique. La façon dont nous procédons consiste à fixer des objectifs de conservation — le terme exact m'échappe — pour les rivières principales et pour les rivières-repères quant au nombre d'oeufs par mètre carré. Nous établissons ces cibles.

Peu à peu, nous remplaçons cette méthode par un point de référence limite. Cela pourrait revenir à peu près à la même chose dans des conditions semblables. Il y a une dizaine d'années que nous avons proposé une approche de précaution pour établir les points de référence limites des pêches. Nous avons procédé progressivement pour toutes les pêches principales.

Nous devons faire la même chose pour le saumon de l'Atlantique. Le processus prend environ un an. Il est à noter que l'établissement du point de référence limite est une démarche scientifique. Elle s'appuie sur la productivité et sur l'historique de la pêche en question. Il faut ensuite rencontrer les intervenants et définir des règles de contrôle des captures. Ces règles indiquent les mesures qui seront prises relativement aux stocks dans une situation donnée. On délimite une zone saine, une zone de prudence et une zone critique, puis on définit des mesures distinctes pour chacune d'entre elles.

Il faut environ un an pour définir le point de référence limite et un peu plus de temps pour compléter le processus, mais c'est ainsi que nous tentons de procéder.

Gérald, voulez-vous parler de la côte du golfe?

• (1705)

M. Gérald Chaput: Je dois dire que, pour le saumon de l'Atlantique, le point de référence limite est appelé besoins de

conservation et qu'il a été établi à la fin des années 1970. Nous avons interdit les pêches commerciales au Canada parce que les stocks ne répondaient pas à ces besoins. Nous avons une valeur de référence qui remonte à plus de 40 ans. Nous nous dirigeons vers un contexte où les décisions sont convenues au préalable afin d'éviter tout débat ou discussion avec les groupes d'utilisateurs. Quand les stocks atteindront un certain niveau, nous saurons quelles mesures doivent être prises. Cela serait très utile. Il faudra discuter des objectifs, en consultation avec les groupes d'utilisateurs et les provinces, pour convenir des mesures à prendre quand les stocks atteindront un certain point. Les consultations prendront probablement un an.

Une voix: Pour chaque secteur.

M. Fin Donnelly: Combien de temps faudrait-il au ministère pour évaluer les populations de saumon sauvage dans toutes les rivières de l'Est du Canada, ou dans la plupart d'entre elles?

M. Gérald Chaput: Cela n'arrivera probablement jamais parce que c'est un...

M. Fin Donnelly: Vous ne pouvez pas le faire? Est-ce possible pour la plupart des rivières?

M. Gérald Chaput: Ce n'est probablement pas faisable parce qu'il y a beaucoup de petites rivières...

M. Fin Donnelly: S'agit-il de rivières ou plutôt de ruisseaux?

M. Gérald Chaput: Ce sont bel et bien des rivières. Elles se jettent dans l'océan et leur population est de très petite taille. D'une part, il serait très difficile d'évaluer ces populations, et, d'autre part, ces rivières sont tellement nombreuses que, d'un point de vue pratique, il ne serait probablement pas très utile de toutes les évaluer. Nous pouvons évaluer les rivières principales d'une région, puis les utiliser comme rivières-repères pour gérer la zone. Je pense que c'est une façon plus pratique d'aborder les questions de gestion de ce genre.

M. Fin Donnelly: Autrement dit, une rivière importante?

M. Gérald Chaput: Oui, mais parmi toutes les zones de pêche au saumon de l'Est du Canada, il y a probablement des rivières qui sont déjà surveillées. Si les stocks des cours d'eau majeurs de certaines zones sont évalués, nous supposons que leur état correspond probablement à celui des rivières avoisinantes. C'est une méthode très pratique.

M. Kevin Stringer: Je pense que nous le faisons, Gérald. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons environ 1 000 rivières dans l'Est du Canada, et quelque 500 d'entre elles sont en quelque sorte soumises à des impératifs de conservation, comme des valeurs de référence limite. Mais entre 60 et 90 cours d'eau font bel et bien l'objet d'une évaluation fondée sur des décomptes et des estimations.

M. Fin Donnelly: C'est utile. Le ministère envisagerait-il de travailler en partenariat avec des groupes autochtones, des groupes locaux du bassin hydrographique, des groupes communautaires, des universités, des ministères provinciaux et d'autres intervenants pour ce genre d'évaluation, dans le but d'élargir sa portée?

M. Kevin Stringer: Nous le faisons déjà, et il ne fait aucun doute que nous pourrions le faire davantage. Dans le cas des intervenants du secteur de la pêche, nous collaborons avec le Comité consultatif sur la pêche commerciale au saumon pour la plupart des pêches. C'est le cas pour le saumon de l'Atlantique, et même pour le saumon du Pacifique. C'est un groupe de passionnés. Voilà qui nous permet d'en faire beaucoup plus, et il va sans dire que nous pourrions collaborer davantage.

M. Trevor Swerdfager: La ministre Duncan et le ministre Tootoo vont faire une annonce assez importante demain matin sur la répartition de nos nouvelles ressources pour la science. Nous allons devoir nous concentrer davantage sur les partenariats; c'est un thème récurrent, et c'est notre objectif. Ce que vous décrivez est tout à fait conforme à ce que nous voulons faire en matière de sciences, de gestion ou de quoi que ce soit d'autre, mais plus particulièrement de collecte et d'organisation des connaissances sur la conservation. Nous sommes fondamentalement prêts à adopter une démarche en collaboration avec le genre d'intervenants que vous décrivez et à établir des partenariats avec eux. Pour toutes sortes de raisons sur le plan de la conservation, ces partenariats seront au premier plan de ce que nous sommes sur le point de le faire.

M. Fin Donnelly: De ces 60 à 90 cours d'eau particuliers, combien font l'objet de programmes de contrôle de la qualité de l'eau?

M. Trevor Swerdfager: La plupart des programmes de contrôle de la qualité de l'eau relèvent d'Environnement Canada. Il y a un pourcentage, mais je doute que nous puissions vous le donner de mémoire. Les provinces y participent beaucoup aussi. C'est bel et bien lié à l'une des remarques entendues tout à l'heure, lorsque nous tentions de comprendre la qualité de l'eau et les facteurs qui y contribuent, puis d'établir un lien avec les populations. Mais nous pouvons affirmer sans nous tromper que la répartition des programmes livrés principalement par Environnement Canada est assez exhaustive.

• (1710)

M. Fin Donnelly: Je souhaite faire suite à la question que M. Finnegan a posée tout à l'heure sur la méthode de gestion rivière par rivière comparativement à méthode d'estimation des stocks. Ma question est la suivante: le ministère des Pêches et des Océans croit-il qu'un système de gestion des stocks de saumon rivière par rivière est la solution, ou pense-t-il encore que les sous-unités de gestion en place sont la méthode de gestion la plus efficace?

M. Kevin Stringer: Je vais commencer. Il ne fait aucun doute que c'est une chose que nous allons examiner. Nous l'étudions déjà. Lorsque nous pensons au nombre de rivières sur le territoire, nous constatons que c'est un défi. Gérald a dit plus tôt que nous devons sans doute continuer à employer notre méthode compte tenu de l'étendue de la zone que nous couvrons, c'est-à-dire que nous allons continuer à indexer les cours d'eau principaux pour déterminer l'état des rivières avoisinantes. Cela dit, c'est une méthode que nous pourrions envisager dans les régions où se trouvent une grande rivière, un producteur de taille et de nombreux pêcheurs.

M. Gérald Chaput: Parmi l'ensemble des zones actuelles de pêche au saumon au Canada, 23 sont dans l'Est du Canada, et 11 sont au Québec, et ces zones correspondent en fait à des unités biologiques et sont gérées différemment. Dans les provinces maritimes aussi, certaines unités de gestion fonctionnent différemment. À Terre-Neuve, par exemple, les zones de gestion sont différentes. Nous avons des catégories qui correspondent plus ou moins à cela aussi, de sorte que nous procédons en fait à une gestion propre à chaque zone. Même si les gens ne reconnaissent pas que la gestion est propre à chaque cours d'eau, il y a des différences de gestion assez importantes d'un bout à l'autre de l'Est du Canada, et entre les différentes provinces et régions. Il existe quelques variantes en fonction de l'état du stock et des diverses populations.

Le président: Mesdames et messieurs, merci beaucoup. Je vous suis vraiment reconnaissant de votre contribution. Messieurs Chaput, Swerdfager, Stringer et Sandhu, merci d'être revenus nous voir. Je suis persuadé que nous nous reverrons bientôt. Comme vous le savez, nous voulons aussi réaliser une étude sur la morue.

Je vous remercie encore une fois d'être venus.

Nous allons maintenant passer aux travaux du Comité, mais nous allons d'abord prendre une pause étant donné que nous poursuivrons à huis clos. J'aimerais demander aux témoins et aux visiteurs de quitter la salle pendant que nous nous préparons.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>